



RAPPORT DE MISSION DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DU PLOMB AVANT REALISATION DE TRAVAUX

Articles R4412-61 à R4412-65 du Code du Travail – Articles L1334-11 et L1334-13 du Code de la Santé Publique – Articles L541-1 à L541-8 du Code de l'Environnement – Norme NF X 46-035

N° de dossier :
265468

Date de visite : 18/03/2026
Date du rapport : 18/03/2026

Le rapport suivant concerne

☒ Parties privatives	Présence d'enfant mineur de - de 6 ans : Non
☐ Parties communes	Occupation du logement : Vide
Nature des travaux : ☒ Rénovation/Réhabilitation ☐ Démolition	

Renseignements relatifs au bien

Lieu d'intervention	Photo générale (le cas échéant)
Adresse : Ailes Molliens et Bord de l'eau CP - Ville : 75001 PARIS 1ER ARRONDISSEMENT	
Commanditaire	Propriétaire
Nom - Prénom : Musée du Louvre Fonction : Adresse : 101, Rue de Rivoli CP - Ville : 75001 PARIS 1ER ARRONDISSEMENT Tél : E.mail :	Nom - Prénom : Musée du Louvre Adresse : 101, Rue de Rivoli CP - Ville : 75001 PARIS 1ER ARRONDISSEMENT

Conclusion

Lors de la présente mission, 480 unités de diagnostics ont été contrôlées.
Le jour de l'expertise, il a été repéré au moins une unité de diagnostic, contenant du plomb au-dessus du seuil réglementaire (voir tableau de mesures ci-joint). Présence de revêtements non dégradés ou non visibles ou en état d'usage contenant du plomb (classe 1 et 2), le propriétaire du bien doit alors veiller à l'entretien des revêtements recouvrant les unités de diagnostic de classe 1, afin d'éviter leur dégradation future.

Les unités de diagnostics sont classées en fonction de la concentration en plomb mesurée et de la nature des dégradations, conformément au tableau suivant :

CONCENTRATION EN PLOMB	NATURE DES DEGRADATIONS	CLASSEMENT
< seuils		0
> seuils	Non dégradé ou non visible (ND, NV)	1
	Etat d'usage (EU)	2
	Dégradé (D)	3
	Non mesuré (NM)	-

Ce rapport réalisé le 18/03/2026, a été rédigé le 18/03/2026, par :

Nom - Prénom : Jean Louis PALLISER
N° certificat : CPDI 0110 au 10/07/2029
Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : ICERT

Signature de l'auteur du constat
Jean Louis PALLISER



1 Rappel de la commande et des références réglementaires	3
2 Renseignements concernant la mission	3
2.1 CONTENU DE LA MISSION :	3
2.2 L'auteur du constat	3
2.3 L'appareil à fluorescence X	3
2.4 Le laboratoire d'analyse éventuel	4
2.5 Le bien objet de la mission	4
2.6 Identification des parties d'immeubles n'ayant pu être visitées et justification :	4
3 Méthodologie employée	4
3.1 Valeur de référence utilisée pour la mesure du plomb par fluorescence X	4
3.2 Stratégie de mesurage	4
3.3 Recours à l'analyse chimique du plomb par un laboratoire	5
4 Présentation des résultats	5
5 Résultats des mesures	6
6 Conclusion	28
6.1 Classement des unités de diagnostic	28
6.2 Recommandations au propriétaire	28
6.3 Commentaires	28
6.4 Synthèse et Travaux	29
6.4-1 Synthèse	29
6.4-2 Travaux	31
7 Information sur les principales réglementations et recommandations en matière d'exposition au plomb.	33
7.1 Textes de référence	33
8 Annexes (croquis, notice d'informations, Photos)	34
8.1 Croquis	34
8.2 Attestation d'assurance	39
8.3 Certificats de Qualification	40

1 Rappel de la commande et des références réglementaires

Repérage des matériaux et produits contenant du plomb avant réalisation de travaux:

2 Renseignements concernant la mission

2.1 CONTENU DE LA MISSION :

Cette mission consiste à mesurer la concentration en plomb de tous les revêtements susceptibles d'être altérés au cours des travaux de rénovation/réhabilitation ou de démolition, afin d'identifier ceux contenant du plomb, qu'ils soient dégradés ou non, et à décrire leur état de conservation.

Ce diagnostic n'est ni un Constat de Risque d'Exposition au Plomb ni un Diagnostic du Risque d'Intoxication au Plomb, qui relèvent des obligations prévues par le Code de la Santé Publique.

Notre mission consiste également en une recherche systématique permettant d'identifier et de localiser les matériaux et produits contenant du plomb, incorporés ou faisant indissociablement corps avec l'immeuble ou la partie de l'immeuble faisant l'objet des travaux, tels que : plomb métallique (canalisations, couverture, plaques), carrelages et faïences, menuiseries PVC, etc.

Il appartient au donneur d'ordre de rapprocher les valeurs obtenues et les situations de travail préalablement définies (ponçage de peinture, retrait de canalisation,...), pour évaluer le niveau de risque que présentent les surfaces plombifères et/ou les matériaux contenant du plomb identifiés par le diagnostiqueur.

Les bâtiments et locaux concernés par le repérage sont définis en concertation avec le commanditaire.

Le repérage porte sur les revêtements intérieurs (notamment peintures et faïencerie) et extérieurs au logement (notamment volet, portail, grille et balcon).

2.2 L'auteur du constat

Nom et prénom de l'auteur du constat	Jean Louis PALLISER
N° de certificat de certification et date d'obtention	CPDI 0110 au 10/07/2029
Nom de l'organisme de qualification accrédité par le COFRAC	ICERT
Organisme d'assurance professionnelle	AXA 313, Terrasse de l'Arche 92000 NANTERRE
N° de contrat d'assurance	10592956604 au 31/12/2025

2.3 L'appareil à fluorescence X

Matériel utilisé					
Appareil à fluorescence X de marque	Date limite d'utilisation de la source	Nature du radionucléide	Activité à la date de chargement	N° Série	Date de chargement de la source radioactive
FONDIS XL300	18/03/2026	CD109	40mci	17763	18/09/2021
VALIDITE de La source (Cf doc en annexe)		54 mois	Soit le 18/03/2026		
Autorisation ASN (DGSNR)		N° T910719	Date d'autorisation : 01/09/2021		
		Date de fin de validité de l'autorisation 01/09/2026			
Nom du titulaire de l'autorisation RSN(DGSNR)		Aucune			
Nom de la Personne Compétente en Radioprotection (PCR)		Jean Louis PALLISER			
Fabricant de l'étalon	FONDIS XL300	N° NIST de l'étalon :			
Concentration	1.01 mg/cm²	Incertitude		0.06 mg/cm²	

VERIFICATION DE LA JUSTESSE DE L'APPAREIL	DATE	N° de la mesure	Concentration
en début du repérage :	18/03/2026	0	1 mg/cm²
en fin de repérage :	18/03/2026	482	1 mg/cm²
si une remise sous tension a lieu :	A chaque remise sous tension		1 mg/cm²

La vérification de la justesse de l'appareil consiste à réaliser une mesure de la concentration en plomb sur un étalon à une valeur proche du seuil.

Avant chaque inspection, l'auteur du repérage procède si nécessaires au calibrage de son appareil selon les modalités fournies par le fabricant de l'appareil

2.4 Le laboratoire d'analyse éventuel

Nom du laboratoire (nom du contact, adresse,...)	FlashLab 1 chemin de Saulxier Parc d'activités Nativelle 91160 LONGJUMEAU
--	---

2.5 Le bien objet de la mission

Identification du bien objet de la mission : L'auteur du repérage identifie le bien objet de la mission, ainsi que l'ensemble immobilier auquel il appartient. En cas d'ambiguïté, il réalise un croquis afin de situer le bien dans cet ensemble.

Adresse du bien immobilier	Ailes Molliens et Bord de l'eau 75001 PARIS 1ER ARRONDISSEMENT
Description de l'ensemble immobilier	
Année de construction	
Localisation du bien objet de la mission	
Nom et coordonnées du propriétaire ou du syndicat de copropriété	Musée du Louvre 101, Rue de Rivoli 75001 PARIS 1ER ARRONDISSEMENT
L'occupant est :	☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Sans objet, le bien est vacant
Nom de l'occupant, si différent du propriétaire	
Présence et nombre d'enfants mineurs, dont des enfants de moins de 6 ans	Présence d'enfant – de 6 ans : Non Nombre d'enfants mineurs : Non
Date(s) de la visite faisant l'objet du repérage	18/03/2026
Croquis du bien immobilier objet de la mission	Voir annexe ci-jointe
Liste des locaux visités	Voir tableau de mesures ci-dessous

2.6 Identification des parties d'immeubles n'ayant pu être visitées et justification :

Locaux et ouvrages non visites, justifications		
Locaux (1)	Justifications	Préconisations
Sans objet	Aucune	

3 Méthodologie employée

La recherche et la mesure du plomb ont été réalisées selon le cadre réglementaire défini précédemment.

En cas d'unité de diagnostic située à une hauteur supérieure à 3 mètres, il appartient au propriétaire de prendre les dispositions nécessaires, en accord avec la réglementation du travail, pour permettre au diagnostiqueur de réaliser les mesures de concentration en plomb sur celle-ci, faute de quoi le constat n'aurait de valeur que pour les unités diagnostiquées.

3.1 Valeur de référence utilisée pour la mesure du plomb par fluorescence X

Les mesures de la concentration en plomb sont réalisées au moyen d'un appareil à fluorescence X (voir caractéristiques ci-dessous). Pour chaque unité de diagnostic recouverte d'un revêtement, l'auteur du constat effectue le nombre de mesures nécessaires à l'obtention d'un résultat fiable. Les mesures sont réalisées aux endroits où la probabilité de rencontrer du plomb est la plus forte. Une mesure est considérée comme « positive » si la concentration est supérieure ou égale à 1 mg/cm².

3.2 Stratégie de mesurage

Sur chaque unité de diagnostic, l'auteur du constat effectue :

1 seule mesure si celle-ci montre la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²) ; toutefois, une deuxième mesure réduira le risque d'erreur de mesure ;

2 mesures si la première ne montre pas la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²) ;

3 mesures si les deux premières ne montrent pas la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²), mais que des unités de diagnostic du même type ont été mesurées avec une concentration en plomb supérieure ou égale à ce seuil dans un même local ;.

Lorsque la différence entre la valeur mesurée et le seuil de 1 mg/cm² est inférieure à la valeur de la précision de l'appareil, la mesure est classée comme « non concluante ». La mesure est renouvelée sur un autre point de l'unité de diagnostic analysée.

Dans le cas où plusieurs mesures sont effectuées sur une unité de diagnostic, elles sont réalisées à des endroits différents pour minimiser le risque de faux-négatifs. La valeur retenue pour une unité de diagnostic donnée est la valeur mesurée la plus élevée, sous réserve d'écarter les valeurs aberrantes.

Le cas échéant, des mesures supplémentaires, en fonction de l'étendue de l'UD et de la nature des travaux.

3.3 Recours à l'analyse chimique du plomb par un laboratoire

L'auteur du diagnostic prélève des revêtements qui seront analysés en laboratoire pour la recherche du plomb acido-soluble dans les cas suivants :

Lorsque la nature du support (forte rugosité, surface non plane...) ou le difficile accès aux éléments de construction à analyser ne permet pas l'utilisation de l'appareil portable à fluorescence X ;

Lorsque, dans un même local, au moins une mesure est supérieure au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²), mais aucune mesure n'est supérieure à 2 mg/cm².

Lorsque, pour une unité de diagnostic donnée, la différence entre la valeur mesurée et le seuil de 1 mg/cm² est inférieure à la valeur de la précision de l'appareil.

Le prélèvement est réalisé sur une surface suffisante pour que le laboratoire dispose d'un échantillon permettant l'analyse dans de bonnes conditions (prélèvement minimal de 0,5 g). S'il s'agit de peintures, l'ensemble des couches est prélevé en veillant à inclure la couche la plus profonde. L'auteur du repérage évite le prélèvement du substrat ou tous corps étrangers qui risquent d'avoir pour effet de diluer la concentration en plomb de l'échantillon. Le prélèvement est réalisé avec les précautions nécessaires pour éviter la dissémination de poussières. Il est analysé en laboratoire pour la recherche du plomb acido-soluble. La mise en œuvre de la norme NF X 46 031 avril 2008 relative à l'analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb est réputée satisfaisante à cette exigence. L'auteur du diagnostic peut également, en application de l'article 5 de l'arrêté du 19 août 2011, pratiquer un prélèvement pour analyse chimique. Le prélèvement d'un revêtement étant destructif, l'auteur du repérage doit en avoir informé le propriétaire ou son mandataire préalablement à la mission de repérage.

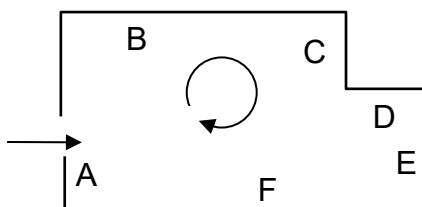
Dans ce cas et quel que soit le résultat de l'analyse par fluorescence X, concentration massique en plomb acido-soluble mesurée en laboratoire sur un prélèvement de revêtement égale à 1,5 milligramme par gramme (1,5 mg/g).

4 Présentation des résultats

Afin de faciliter la localisation des mesures, l'auteur du constat divise chaque local en plusieurs zones, auxquelles il attribue une lettre (A,B,C,...) selon la convention décrite ci-dessous.

La convention d'écriture sur le croquis et dans le tableau des mesures est la suivante :

- la zone de l'accès au local est nommée « A » et est reportée sur le croquis. Les autres zones sont nommées « B », « C », « D », ... dans le sens des aiguilles d'une montre ;



- la zone « plafond » est indiquée en clair.

Les unités de diagnostic (UD) (par exemple : un mur d'un local, la plinthe du même mur, l'ouvrant d'une porte ou le dormant d'une fenêtre,...) faisant l'objet d'une mesure sont classées dans le tableau des mesures selon le tableau suivant en fonction de la concentration en plomb et de la nature de la dégradation.

Note : Une unité de diagnostic (UD) est un ou plusieurs éléments de construction ayant même substrat et même historique en matière de construction et de revêtement.

Concentration surfacique en plomb	Type de dégradation	Classement
< seuil		0
> seuil	Non dégradé ou non visible (ND, NV)	1
	Etat d'usage (EU)	2
	Dégradé (D)	3

5 Résultats des mesures

Pour chaque unité de diagnostic, l'auteur du diagnostic décrit le type de dégradation (écaillage, cloquage, faïençage, craquage, peintures pulvérulentes, usure par friction, traces de chocs, fissuration, grattages...), en précise la localisation, évalue la surface de la dégradation, relève la nature du substrat (bois, plâtre, métal...) et note, si possible, l'origine de la dégradation.

Tableau récapitulatif des relevés

N°	Local	unité de diagnostic	Zones	Substrat	Revêtement apparent	Etat de conservation	Mes	Deg	Clas	Nature de la dégradation/Préconisation de travaux
	Mollien combles									
1	Cage d'escalier RDC Molliens	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture		0.0		0	
2	Cage d'escalier RDC Molliens	Mur	A	Enduit	Peinture		0.0		0	
3	Cage d'escalier RDC Molliens	Mur	B	Enduit	Peinture		0.0		0	
4	Cage d'escalier RDC Molliens	Mur	C	Enduit	Peinture		0.0		0	
5	Cage d'escalier RDC Molliens	Mur	D	Enduit	Peinture		0.0		0	
6	Cage d'escalier RDC Molliens	Mur	E	Enduit	Peinture		0.0		0	
7	Cage d'escalier RDC Molliens	Mur	F	Enduit	Peinture		0.0		0	
8	Cage d'escalier RDC Molliens	Mur	G	Enduit	Peinture		0.0		0	
9	Cage d'escalier RDC Molliens	Porte (extérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
10	Cage d'escalier RDC Molliens	Porte (intérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
11	Cage d'escalier RDC Molliens	Porte (Cadre)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
12	Cage d'escalier comble CL 38C120a Molliens	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture		0.0		0	
13	Cage d'escalier comble CL 38C120a Molliens	Mur	A	Enduit	Peinture		0.0		0	
14	Cage d'escalier comble CL 38C120a Molliens	Mur	B	Enduit	Peinture		0.0		0	
15	Cage d'escalier comble CL 38C120a Molliens	Mur	C	Enduit	Peinture		0.0		0	
16	Cage d'escalier comble CL 38C120a Molliens	Mur	D	Enduit	Peinture		0.0		0	
17	Cage d'escalier comble CL 38C120a Molliens	Mur	E	Enduit	Peinture		0.0		0	
18	Cage d'escalier comble CL 38C120a Molliens	Mur	F	Enduit	Peinture		0.0		0	
19	Cage d'escalier comble CL 38C120a Molliens	Porte (extérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
20	Cage d'escalier comble CL 38C120a Molliens	Porte (intérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
21	Cage d'escalier comble CL 38C120a Molliens	Porte (Cadre)	A	Bois	Peinture		0.0		0	

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

PROBAT DIAGNOSTIC 8, Allée du Buisson 91570 BIEVRES – Tél. : 06 68 18 33 06

Assurance : AXA N° de contrat 10592956604 au 31/12/2025 - Certification délivrée par : ICERT

Numéro de dossier : 265468 - Page 6 sur 40

22	Couloir comble CL 38C125 Molliens	Mur	A	Enduit	Peinture		0.0		0	
23	Couloir comble CL 38C125 Molliens	Mur	B	Enduit	Peinture		0.0		0	
24	Couloir comble CL 38C125 Molliens	Mur	C	Enduit	Peinture		0.0		0	
25	Couloir comble CL 38C125 Molliens	Mur	D	Enduit	Peinture		0.0		0	
26	Couloir comble CL 38C125 Molliens	Mur	E	Enduit	Peinture		0.0		0	
27	Couloir comble CL 38C125 Molliens	Mur	F	Enduit	Peinture		0.0		0	
28	Couloir comble CL 38C125 Molliens	Mur	G	Enduit	Peinture		0.0		0	
29	Couloir comble CL 38C125 Molliens	Mur	H	Enduit	Peinture		0.0		0	
30	Couloir comble CL 38C125 Molliens	Sol		Béton	Moquette		0.0		0	
31	Couloir comble CL 38C125 Molliens	Fenêtre (Cadre)	C	Bois	Peinture		0.0		0	
32	Couloir comble CL 38C125 Molliens	Plinthes	A à G	Bois	Peinture		0.0		0	
33	Bureau 301 CL 38C135	Mur	A	Enduit	Peinture		0.0		0	
34	Bureau 301 CL 38C135	Mur	B	Enduit	Peinture		0.0		0	
35	Bureau 301 CL 38C135	Mur	C	Enduit	Peinture		0.0		0	
36	Bureau 301 CL 38C135	Mur	D	Enduit	Peinture		0.0		0	
37	Bureau 301 CL 38C135	Fenêtre (extérieur)	C	Platre	Peinture		0.0		0	
38	Bureau 301 CL 38C135	Fenêtre (Cadre)	C	Bois	Peinture		0.0		0	
39	Bureau 301 CL 38C135	Plinthes	A à G	Bois	Peinture		0.0		0	
40	Bureau 301 CL 38C135	Porte (extérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
41	Bureau 301 CL 38C135	Porte (intérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
42	Bureau 301 CL 38C135	Porte (Cadre)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
43	Bureau 300 CL 38C126	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture		0.0		0	
44	Bureau 300 CL 38C126	Mur	A	Enduit	Peinture		0.0		0	
45	Bureau 300 CL 38C126	Mur	B	Enduit	Peinture		0.0		0	
46	Bureau 300 CL 38C126	Mur	C	Enduit	Peinture		0.0		0	
47	Bureau 300 CL 38C126	Mur	D	Enduit	Peinture		0.0		0	
48	Bureau 300 CL 38C126	Fenêtre (Embrasure)	C	Bois	Peinture		0.0		0	
49	Bureau 300 CL 38C126	Plinthes	A à G	Bois	Peinture		0.0		0	
50	Bureau 300 CL 38C126	Porte (extérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
51	Bureau 300 CL 38C126	Porte (intérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
52	Bureau 300 CL 38C126	Porte (Cadre)	A	Bois	Peinture		0.0		0	

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

PROBAT DIAGNOSTIC 8, Allée du Buisson 91570 BIEVRES – Tél. : 06 68 18 33 06

Assurance : AXA N° de contrat 10592956604 au 31/12/2025 - Certification délivrée par : ICERT

Numéro de dossier : 265468 - Page 7 sur 40

53	Bureau 311 CL 38C124	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture		0.0		0	
54	Bureau 311 CL 38C124	Mur	A	Enduit	Peinture		0.0		0	
55	Bureau 311 CL 38C124	Mur	B	Enduit	Peinture		0.0		0	
56	Bureau 311 CL 38C124	Mur	C	Enduit	Peinture		0.0		0	
57	Bureau 311 CL 38C124	Mur	D	Enduit	Peinture		0.0		0	
58	Bureau 311 CL 38C124	Mur	E	Enduit	Peinture		0.0		0	
59	Bureau 311 CL 38C124	Fenêtre (Embrasure)	C	Bois	Peinture		0.0		0	
60	Bureau 311 CL 38C124	Plinthes	A à G	Bois	Peinture		0.0		0	
61	Bureau 311 CL 38C124	Porte (extérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
62	Bureau 311 CL 38C124	Porte (intérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
63	Bureau 311 CL 38C124	Porte (Cadre)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
64	Bureau 302 CL 38C120	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture		0.0		0	
65	Bureau 302 CL 38C120	Mur	A	Enduit	Peinture		0.0		0	
66	Bureau 302 CL 38C120	Mur	B	Enduit	Peinture		0.0		0	
67	Bureau 302 CL 38C120	Mur	C	Enduit	Peinture		0.0		0	
68	Bureau 302 CL 38C120	Mur	D	Enduit	Peinture		0.0		0	
69	Bureau 302 CL 38C120	Fenêtre (Embrasure)	C	Bois	Peinture		0.0		0	
70	Bureau 302 CL 38C120	Plinthes	A à G	Bois	Peinture		0.0		0	
71	Bureau 302 CL 38C120	Porte (extérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
72	Bureau 302 CL 38C120	Porte (intérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
73	Bureau 302 CL 38C120	Porte (Cadre)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
74	Bureau 303 CL 38C121	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture		0.0		0	
75	Bureau 303 CL 38C121	Mur	A	Enduit	Peinture		0.0		0	
76	Bureau 303 CL 38C121	Mur	B	Enduit	Peinture		0.0		0	
77	Bureau 303 CL 38C121	Mur	C	Enduit	Peinture		0.0		0	
78	Bureau 303 CL 38C121	Mur	D	Enduit	Peinture		0.0		0	
79	Bureau 303 CL 38C121	Fenêtre (Embrasure)	C	Bois	Peinture		0.0		0	
80	Bureau 303 CL 38C121	Plinthes	A à G	Bois	Peinture		0.0		0	
81	Bureau 303 CL 38C121	Porte (extérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
82	Bureau 303 CL 38C121	Porte (intérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
83	Bureau 303 CL 38C121	Porte (Cadre)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
84	Bureau 305 CL 38C17	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture		0.0		0	
85	Bureau 305 CL 38C17	Mur	A	Enduit	Peinture		0.0		0	
86	Bureau 305 CL 38C17	Mur	B	Enduit	Peinture		0.0		0	

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

PROBAT DIAGNOSTIC 8, Allée du Buisson 91570 BIEVRES – Tél. : 06 68 18 33 06

Assurance : AXA N° de contrat 10592956604 au 31/12/2025 - Certification délivrée par : ICERT

Numéro de dossier : 265468 - Page 8 sur 40

87	Bureau 305 CL 38C17	Mur	C	Enduit	Peinture		0.0		0	
88	Bureau 305 CL 38C17	Mur	D	Enduit	Peinture		0.0		0	
89	Bureau 305 CL 38C17	Fenêtre (Cadre)	C	Bois	Peinture		0.0		0	
90	Bureau 305 CL 38C17	Plinthes	A à G	Bois	Peinture		0.0		0	
91	Bureau 305 CL 38C17	Porte (extérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
92	Bureau 305 CL 38C17	Porte (intérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
93	Bureau 305 CL 38C17	Porte (Cadre)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
94	Bureau 304 CL 38C118	Mur	A	Enduit	Peinture		0.0		0	
95	Bureau 304 CL 38C118	Mur	B	Enduit	Peinture		0.0		0	
96	Bureau 304 CL 38C118	Mur	C	Enduit	Peinture		0.0		0	
97	Bureau 304 CL 38C118	Mur	D	Enduit	Peinture		0.0		0	
98	Bureau 304 CL 38C118	Fenêtre (Cadre)	C	Bois	Peinture		0.0		0	
99	Bureau 304 CL 38C118	Plinthes	A à G	Bois	Peinture		0.0		0	
100	Bureau 304 CL 38C118	Porte (extérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
101	Bureau 304 CL 38C118	Porte (intérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
102	Bureau 304 CL 38C118	Porte (Cadre)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
103	Bureau 306 CL 38C116	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture		0.0		0	
104	Bureau 306 CL 38C116	Mur	A	Enduit	Peinture		0.0		0	
105	Bureau 306 CL 38C116	Mur	B	Enduit	Peinture		0.0		0	
106	Bureau 306 CL 38C116	Mur	C	Enduit	Peinture		0.0		0	
107	Bureau 306 CL 38C116	Mur	D	Enduit	Peinture		0.0		0	
108	Bureau 306 CL 38C116	Fenêtre (Cadre)	C	Bois	Peinture		0.0		0	
109	Bureau 306 CL 38C116	Plinthes	A à G	Bois	Peinture		0.0		0	
110	Bureau 306 CL 38C116	Porte (extérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
111	Bureau 306 CL 38C116	Porte (intérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
112	Bureau 306 CL 38C116	Porte (Cadre)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
113	Bureau 307 CL 38C115	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture		0.0		0	
114	Bureau 307 CL 38C115	Mur	A	Enduit	Peinture		0.0		0	
115	Bureau 307 CL 38C115	Mur	B	Enduit	Peinture		0.0		0	
116	Bureau 307 CL 38C115	Mur	C	Enduit	Peinture		0.0		0	
117	Bureau 307 CL 38C115	Mur	D	Enduit	Peinture		0.0		0	
118	Bureau 307 CL 38C115	Fenêtre (Cadre)	C	Bois	Peinture		0.0		0	
119	Bureau 307 CL 38C115	Plinthes	A à G	Bois	Peinture		0.0		0	
120	Bureau 307 CL 38C115	Porte (extérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

PROBAT DIAGNOSTIC 8, Allée du Buisson 91570 BIEVRES – Tél. : 06 68 18 33 06

Assurance : AXA N° de contrat 10592956604 au 31/12/2025 - Certification délivrée par : ICERT

Numéro de dossier : 265468 - Page 9 sur 40

121	Bureau 307 CL 38C115	Porte (intérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
122	Bureau 307 CL 38C115	Porte (Cadre)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
123	Bureau 308 CL 38C114	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture		0.0		0	
124	Bureau 308 CL 38C114	Mur	A	Enduit	Peinture		0.0		0	
125	Bureau 308 CL 38C114	Mur	B	Enduit	Peinture		0.0		0	
126	Bureau 308 CL 38C114	Mur	C	Enduit	Peinture		0.0		0	
127	Bureau 308 CL 38C114	Mur	D	Enduit	Peinture		0.0		0	
128	Bureau 308 CL 38C114	Fenêtre (Cadre)	C	Bois	Peinture		0.0		0	
129	Bureau 308 CL 38C114	Plinthes	A à G	Bois	Peinture		0.0		0	
130	Bureau 308 CL 38C114	Porte (extérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
131	Bureau 308 CL 38C114	Porte (intérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
132	Bureau 308 CL 38C114	Porte (Cadre)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
133	Bureau 309 CL 38C113	Mur	A	Enduit	Peinture		0.0		0	
134	Bureau 309 CL 38C113	Mur	B	Enduit	Peinture		0.0		0	
135	Bureau 309 CL 38C113	Mur	C	Enduit	Peinture		0.0		0	
136	Bureau 309 CL 38C113	Mur	D	Enduit	Peinture		0.0		0	
137	Bureau 309 CL 38C113	Fenêtre (Cadre)	C	Bois	Peinture		0.0		0	
138	Bureau 309 CL 38C113	Plinthes	A à G	Bois	Peinture		0.0		0	
139	Bureau 309 CL 38C113	Porte (extérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
140	Bureau 309 CL 38C113	Porte (intérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
141	Bureau 309 CL 38C113	Porte (Cadre)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
142	Bureau 310 CL 38C111	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture		0.0		0	
143	Bureau 310 CL 38C111	Mur	A	Enduit	Peinture		0.0		0	
144	Bureau 310 CL 38C111	Mur	B	Enduit	Peinture		0.0		0	
145	Bureau 310 CL 38C111	Mur	C	Enduit	Peinture		0.0		0	
146	Bureau 310 CL 38C111	Mur	D	Enduit	Peinture		0.0		0	
147	Bureau 310 CL 38C111	Fenêtre (Cadre)	C	Bois	Peinture		0.0		0	
148	Bureau 310 CL 38C111	Plinthes	A à G	Bois	Peinture		0.0		0	
149	Bureau 310 CL 38C111	Porte (extérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
150	Bureau 310 CL 38C111	Porte (intérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
151	Bureau 310 CL 38C111	Porte (Cadre)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
152	Toilette dame CL 38C119	Mur	A	Carrelage	Carrelage		0.0		0	
153	Toilette dame CL 38C119	Mur	B	Carrelage	Carrelage		0.0		0	
154	Toilette dame CL 38C119	Mur	C	Carrelage	Carrelage		0.0		0	
155	Toilette dame CL 38C119	Mur	D	Carrelage	Carrelage		0.0		0	

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

PROBAT DIAGNOSTIC 8, Allée du Buisson 91570 BIEVRES – Tél. : 06 68 18 33 06

Assurance : AXA N° de contrat 10592956604 au 31/12/2025 - Certification délivrée par : ICERT

Numéro de dossier : 265468 - Page 10 sur 40

156	Toilette dame CL 38C119	Porte (extérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
157	Toilette dame CL 38C119	Porte (intérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
158	Toilette dame CL 38C119	Porte (Cadre)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
159	Toilette homme CL 38C119b	Mur	A	Carrelage	Carrelage		0.0		0	
160	Toilette homme CL 38C119b	Mur	B	Carrelage	Carrelage		0.0		0	
161	Toilette homme CL 38C119b	Mur	C	Carrelage	Carrelage		0.0		0	
162	Toilette homme CL 38C119b	Mur	D	Carrelage	Carrelage		0.0		0	
163	Toilette homme CL 38C119b	Porte (extérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
164	Toilette homme CL 38C119b	Porte (intérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
165	Toilette homme CL 38C119b	Porte (Cadre)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
	Mollien 2^{ème} étage									
166	Bureau 2ème étage Mollien CL 38N228	Mur	A	Enduit	Peinture		0.0		0	
167	Bureau 2ème étage Mollien CL 38N228	Mur	B	Enduit	Peinture		0.0		0	
168	Bureau 2ème étage Mollien CL 38N228	Mur	C	Enduit	Peinture		0.0		0	
169	Bureau 2ème étage Mollien CL 38N228	Mur	D	Enduit	Peinture		0.0		0	
170	Bureau 2ème étage Mollien CL 38N228	Mur	E	Enduit	Peinture		4.8		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer aux code du travail
171	Bureau 2ème étage Mollien CL 38N228	Mur	F	Enduit	Peinture		0.0		0	
172	Bureau 2ème étage Mollien CL 38N228	Fenêtre (intérieur)	E	Bois	Peinture		0.0		0	
173	Bureau 2ème étage Mollien CL 38N228	Fenêtre (bati)	E	Bois	Peinture		0.0		0	
174	Bureau 2ème étage Mollien CL 38N228	Fenêtre (Embrasure)	E	Bois	Peinture		0.0		0	
175	Bureau 2ème étage Mollien CL 38N228	Plinthes	A à G	Bois	Peinture		0.0		0	
176	Bureau 2ème étage Mollien CL 38N228	Porte (extérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
177	Bureau 2ème étage Mollien CL 38N228	Porte (intérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
178	Bureau 2ème étage Mollien CL 38N228	Porte (Cadre)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
179	Bureau 2ème étage Mollien CL 38N223	Mur	A	Enduit	Peinture		26.7	ND	1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer aux code du travail
180	Bureau 2ème étage Mollien CL 38N223	Mur	B	Enduit	Peinture		24.7	ND	1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer aux code du travail

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

PROBAT DIAGNOSTIC 8, Allée du Buisson 91570 BIEVRES – Tél. : 06 68 18 33 06

Assurance : AXA N° de contrat 10592956604 au 31/12/2025 - Certification délivrée par : ICERT

Numéro de dossier : 265468 - Page 11 sur 40

181	Bureau 2ème étage Mollien CL 38N223	Mur	C	Enduit	Peinture		18.9	ND	1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer aux code du travail
182	Bureau 2ème étage Mollien CL 38N223	Mur	D	Enduit	Peinture		17.9	ND	1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer aux code du travail
183	Bureau 2ème étage Mollien CL 38N223	Fenêtre (intérieur)	C	Bois	Peinture		0.0		0	
184	Bureau 2ème étage Mollien CL 38N223	Fenêtre (Cadre)	C	Bois	Peinture		5.8	ND	1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer aux code du travail
185	Bureau 2ème étage Mollien CL 38N223	Cimaise	A à G	Bois	Peinture		0.0		0	
186	Bureau 2ème étage Mollien CL 38N223	Porte (extérieur)	A	Bois	Brut		0.0		0	
187	Bureau 2ème étage Mollien CL 38N223	Porte (intérieur)	A	Bois	Brut		0.0		0	
188	Bureau 2ème étage Mollien CL 38N223	Porte (Cadre)	A	Bois	Brut		0.0		0	
189	Bureau 2ème étage Mollien CL 38N221	Mur	A	Enduit	Peinture		18.7	ND	1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer aux code du travail
190	Bureau 2ème étage Mollien CL 38N221	Mur	B	Enduit	Peinture		21.0	ND	1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer aux code du travail
191	Bureau 2ème étage Mollien CL 38N221	Mur	C	Enduit	Peinture		16.3	ND	1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer aux code du travail
192	Bureau 2ème étage Mollien CL 38N221	Mur	D	Enduit	Peinture		23.1	ND	1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer aux code du travail
193	Bureau 2ème étage Mollien CL 38N221	Fenêtre (intérieur)	C	Bois	Peinture		0.0		0	
194	Bureau 2ème étage Mollien CL 38N221	Fenêtre (extérieur)	C	Bois	Peinture		0.0		0	
195	Bureau 2ème étage Mollien CL 38N221	Fenêtre (Cadre)	C	Bois	Peinture		0.0		0	
196	Bureau 2ème étage Mollien CL 38N221	Cimaise	A à G	Bois	Peinture		0.0		0	
197	Bureau 2ème étage Mollien CL 38N221	Porte (extérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
198	Bureau 2ème étage Mollien CL 38N221	Porte (intérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
199	Bureau 2ème étage Mollien CL 38N221	Porte (Cadre)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
200	Sanitaire dame 2ème étage Mollien CL 38N212	Mur	A	Enduit	Peinture		0.0		0	
201	Sanitaire dame 2ème étage Mollien CL 38N212	Mur	B	Enduit	Peinture		0.0		0	
202	Sanitaire dame 2ème étage Mollien CL 38N212	Mur	C	Enduit	Peinture		0.0		0	
203	Sanitaire dame 2ème étage Mollien CL 38N212	Mur	D	Enduit	Peinture		0.0		0	
204	Sanitaire dame 2ème étage Mollien CL 38N212	Porte (extérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
205	Sanitaire dame 2ème étage Mollien CL 38N212	Porte (intérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

PROBAT DIAGNOSTIC 8, Allée du Buisson 91570 BIEVRES – Tél. : 06 68 18 33 06

Assurance : AXA N° de contrat 10592956604 au 31/12/2025 - Certification délivrée par : ICERT

Numéro de dossier : 265468 - Page 12 sur 40

206	Sanitaire dame 2ème étage Mollien CL 38N212	Porte (Cadre)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
207	Sanitaire dame 2ème étage Mollien CL 38N212-2	Mur	A	Enduit	Peinture		0.0		0	
208	Sanitaire dame 2ème étage Mollien CL 38N212-2	Mur	B	Enduit	Peinture		0.0		0	
209	Sanitaire dame 2ème étage Mollien CL 38N212-2	Mur	C	Enduit	Peinture		0.0		0	
210	Sanitaire dame 2ème étage Mollien CL 38N212-2	Mur	D	Enduit	Peinture		0.0		0	
211	Sanitaire dame 2ème étage Mollien CL 38N212-2	Porte (extérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
212	Sanitaire dame 2ème étage Mollien CL 38N212-2	Porte (intérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
213	Sanitaire dame 2ème étage Mollien CL 38N212-2	Porte (Cadre)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
214	Bureau 2ème étage Mollien CL 38N222	Mur	A	Enduit	Peinture		0.0		0	
215	Bureau 2ème étage Mollien CL 38N222	Mur	B	Enduit	Peinture		14.3	ND	1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer aux code du travail
216	Bureau 2ème étage Mollien CL 38N222	Mur	C	Enduit	Peinture		16.8	ND	1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer aux code du travail
217	Bureau 2ème étage Mollien CL 38N222	Mur	D	Enduit	Peinture		0.0		0	
218	Bureau 2ème étage Mollien CL 38N222	Fenêtre (intérieur)	C	Bois	Peinture		0.0		0	
219	Bureau 2ème étage Mollien CL 38N222	Fenêtre (Cadre)	C	Bois	Peinture		0.0		0	
220	Bureau 2ème étage Mollien CL 38N222	Cimaise	A à G	Bois	Peinture		0.0		0	
221	Bureau 2ème étage Mollien CL 38N222	Porte (extérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
222	Bureau 2ème étage Mollien CL 38N222	Porte (intérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
223	Bureau 2ème étage Mollien CL 38N222	Porte (Cadre)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
224	Couloir 2 -2ème étage Mollien CL 38N218	Mur	A	Enduit	Peinture		0.0		0	
225	Couloir 2 -2ème étage Mollien CL 38N218	Mur	B	Enduit	Peinture		21.5	ND	1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer aux code du travail
226	Couloir 2 -2ème étage Mollien CL 38N218	Mur	C	Enduit	Peinture		31.2	ND	1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer aux code du travail
227	Couloir 2 -2ème étage Mollien CL 38N218	Mur	D	Enduit	Peinture		0.0		0	
228	Couloir 2 -2ème étage Mollien CL 38N218	Cimaise	A à G	Bois	Peinture		0.0		0	
229	Couloir 2 -2ème étage Mollien CL 38N218	Porte (extérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
230	Couloir 2 -2ème étage Mollien CL 38N218	Porte (intérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

PROBAT DIAGNOSTIC 8, Allée du Buisson 91570 BIEVRES – Tél. : 06 68 18 33 06
Assurance : AXA N° de contrat 10592956604 au 31/12/2025 - Certification délivrée par : ICERT
Numéro de dossier : 265468 - Page 13 sur 40

231	Couloir 2 -2ème étage Mollien CL 38N218	Porte (Cadre)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
232	Bureau -2ème étage Mollien CL 38N227	Mur	A	Enduit	Peinture		0.0		0	
233	Bureau -2ème étage Mollien CL 38N227	Mur	B	Enduit			0.0		0	
234	Bureau -2ème étage Mollien CL 38N227	Mur	C	Enduit			5.4	ND	1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer aux code du travail
235	Bureau -2ème étage Mollien CL 38N227	Mur	D	Enduit	Peinture		4.6	ND	1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer aux code du travail
236	Bureau -2ème étage Mollien CL 38N227	Fenêtre (intérieur)	C	Bois	Peinture		0.0		0	
237	Bureau -2ème étage Mollien CL 38N227	Fenêtre (Embrasure)	C	Bois	Peinture		0.0		0	
238	Bureau -2ème étage Mollien CL 38N227	Fenêtre (Cadre)	C	Bois	Peinture		0.0		0	
239	Bureau -2ème étage Mollien CL 38N227	Plinthes	A à G	Bois	Peinture		0.0		0	
240	Bureau -2ème étage Mollien CL 38N227	Porte (extérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
241	Bureau -2ème étage Mollien CL 38N227	Porte (intérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
242	Bureau -2ème étage Mollien CL 38N227	Porte (Cadre)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
243	Couloir 1 -2ème étage Mollien CL 38N218	Mur	A	Enduit	Peinture		0.0		0	
244	Couloir 1 -2ème étage Mollien CL 38N218	Mur	B	Enduit	Peinture	ND	21.6		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer aux code du travail
245	Couloir 1 -2ème étage Mollien CL 38N218	Mur	C	Enduit	Peinture		0.0		0	
246	Couloir 1 -2ème étage Mollien CL 38N218	Mur	D	Enduit	Peinture		0.0		0	
247	Couloir 1 -2ème étage Mollien CL 38N218	Cimaise	A à G	Bois	Peinture		0.0		0	
248	Couloir 1 -2ème étage Mollien CL 38N218	Porte (extérieur)	C	Bois	Peinture		0.0		0	
249	Couloir 1 -2ème étage Mollien CL 38N218	Porte (intérieur)	C	Bois	Peinture		0.0		0	
250	Couloir 1 -2ème étage Mollien CL 38N218	Porte (Cadre)	C	Bois	Peinture		0.0		0	
251	Couloir 1 -2ème étage Mollien CL 38N218	Mur	A	Enduit	Peinture		0.0		0	
252	Couloir 1 -2ème étage Mollien CL 38N218	Mur	B	Enduit	Peinture		0.0		0	
253	Couloir 1 -2ème étage Mollien CL 38N218	Mur	C	Enduit	Peinture		0.0		0	
254	Couloir 1 -2ème étage Mollien CL 38N218	Mur	D	Enduit	Peinture	ND	4.3		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer aux code du travail
255	Couloir 1 -2ème étage Mollien CL 38N218	Mur	E	Enduit	Peinture		0.0		0	

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

PROBAT DIAGNOSTIC 8, Allée du Buisson 91570 BIEVRES – Tél. : 06 68 18 33 06

Assurance : AXA N° de contrat 10592956604 au 31/12/2025 - Certification délivrée par : ICERT

Numéro de dossier : 265468 - Page 14 sur 40

256	Couloir 1 -2ème étage Mollien CL 38N218	Mur	F	Enduit	Peinture		0.0		0	
257	Couloir 1 -2ème étage Mollien CL 38N218	Mur	G	Enduit	Peinture		0.0		0	
258	Couloir 1 -2ème étage Mollien CL 38N218	Mur	H	Enduit	Peinture		0.0		0	
259	Couloir 1 -2ème étage Mollien CL 38N218	Plinthes	A à G	Bois	Peinture		0.0		0	
260	Couloir 1 -2ème étage Mollien CL 38N218	Porte (extérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
261	Couloir 1 -2ème étage Mollien CL 38N218	Porte (intérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
262	Couloir 1 -2ème étage Mollien CL 38N218	Porte (Cadre)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
263	Local photocopie -2ème étage Mollien CL 38N226	Mur	A	Enduit	Peinture		0.0		0	
264	Local photocopie -2ème étage Mollien CL 38N226	Mur	B	Enduit	Peinture		0.0		0	
265	Local photocopie -2ème étage Mollien CL 38N226	Mur	C	Enduit	Peinture		0.0		0	
266	Local photocopie -2ème étage Mollien CL 38N226	Mur	D	Enduit	Peinture		0.0		0	
267	Local photocopie -2ème étage Mollien CL 38N226	Mur	E	Enduit	Peinture		0.0		0	
268	Local photocopie -2ème étage Mollien CL 38N226	Mur	F	Enduit	Peinture		0.0		0	
269	Local photocopie -2ème étage Mollien CL 38N226	Mur	G	Enduit	Peinture		0.0		0	
270	Local photocopie -2ème étage Mollien CL 38N226	Mur	H	Enduit	Peinture		0.0		0	
271	Local photocopie -2ème étage Mollien CL 38N226	Fenêtre (extérieur)	C	Bois	Peinture		0.0		0	
272	Local photocopie -2ème étage Mollien CL 38N226	Fenêtre (Cadre)	C	Bois	Peinture		0.0		0	
273	Local photocopie -2ème étage Mollien CL 38N226	Plinthes	A à G	Bois	Peinture		0.0		0	
274	Local photocopie -2ème étage Mollien CL 38N226	Porte (extérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
275	Local photocopie -2ème étage Mollien CL 38N226	Porte (intérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
276	Local photocopie -2ème étage Mollien CL 38N226	Porte (Cadre)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
	Mollien 1^{er} étage ERH									
277	Bureau 103 - 1er étage CL 38ERH24 Mollien	Mur	A	Enduit	Peinture		0.0		0	
278	Bureau 103 - 1er étage CL 38ERH24 Mollien	Mur	B	Enduit	Peinture		0.0		0	
279	Bureau 103 - 1er étage CL 38ERH24 Mollien	Mur	C	Enduit	Peinture		0.0		0	
280	Bureau 103 - 1er étage CL 38ERH24 Mollien	Mur	D	Enduit	Peinture		0.0		0	
281	Bureau 103 - 1er étage CL 38ERH24 Mollien	Fenêtre (intérieur)	D	Bois	Peinture		0.0		0	

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

PROBAT DIAGNOSTIC 8, Allée du Buisson 91570 BIEVRES – Tél. : 06 68 18 33 06

Assurance : AXA N° de contrat 10592956604 au 31/12/2025 - Certification délivrée par : ICERT

Numéro de dossier : 265468 - Page 15 sur 40

282	Bureau 103 - 1er étage CL 38ERH24 Mollien	Fenêtre (Embrasure)	D	Bois	Peinture		0.0		0	
283	Bureau 103 - 1er étage CL 38ERH24 Mollien	Fenêtre (Cadre)	D	Bois	Peinture	ND	4.3		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer aux code du travail
284	Bureau 103 - 1er étage CL 38ERH24 Mollien	Plinthes	A à G	Bois	Peinture		0.0		0	
285	Bureau 103 - 1er étage CL 38ERH24 Mollien	Porte (extérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
286	Bureau 103 - 1er étage CL 38ERH24 Mollien	Porte (intérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
287	Bureau 103 - 1er étage CL 38ERH24 Mollien	Porte (Cadre)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
	Denon 1^{er} étage ERH									
288	Couloir - 1er étage CL 37ERH29b Denon	Mur	A	Enduit	Peinture		0.0		0	
289	Couloir - 1er étage CL 37ERH29b Denon	Mur	B	Enduit	Peinture		0.0		0	
290	Couloir - 1er étage CL 37ERH29b Denon	Mur	C	Enduit	Peinture		0.0		0	
291	Couloir - 1er étage CL 37ERH29b Denon	Mur	D	Enduit	Peinture		0.0		0	
292	Couloir - 1er étage CL 37ERH29b Denon	Mur	E	Enduit	Peinture		0.0		0	
293	Couloir - 1er étage CL 37ERH29b Denon	Mur	F	Enduit	Peinture		0.0		0	
294	Couloir - 1er étage CL 37ERH29b Denon	Mur	G	Enduit	Peinture		0.0		0	
295	Couloir - 1er étage CL 37ERH29b Denon	Fenêtre (intérieur)	C	Bois	Peinture		0.0		0	
296	Couloir - 1er étage CL 37ERH29b Denon	Fenêtre (extérieur)	C	Bois	Peinture		0.0		0	
297	Couloir - 1er étage CL 37ERH29b Denon	Fenêtre (Cadre)	C	Bois	Peinture		0.0		0	
298	Couloir - 1er étage CL 37ERH29b Denon	Plinthes	A à G	Bois	Peinture		0.0		0	
299	Couloir - 1er étage CL 37ERH29b Denon	Porte (extérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
300	Couloir - 1er étage CL 37ERH29b Denon	Porte (intérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
301	Couloir - 1er étage CL 37ERH29b Denon	Porte (Cadre)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
302	Couloir - 1er étage CL 37ERH29b Denon	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture		0.0		0	
303	Couloir - 1er étage CL 37ERH29b Denon	Mur	A	Enduit	Peinture		0.0		0	
304	Couloir - 1er étage CL 37ERH29b Denon	Mur	B	Enduit	Peinture		0.0		0	
305	Couloir - 1er étage CL 37ERH29b Denon	Mur	C	Enduit	Peinture		0.0		0	
306	Couloir - 1er étage CL 37ERH29b Denon	Mur	D	Enduit	Peinture		0.0		0	

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

PROBAT DIAGNOSTIC 8, Allée du Buisson 91570 BIEVRES – Tél. : 06 68 18 33 06

Assurance : AXA N° de contrat 10592956604 au 31/12/2025 - Certification délivrée par : ICERT

Numéro de dossier : 265468 - Page 16 sur 40

307	Sanitaire homme- 1er étage CL 37ERH37-3 Denon	Mur	A	Enduit	Peinture		0.0		0	
308	Sanitaire homme- 1er étage CL 37ERH37-3 Denon	Mur	B	Enduit	Peinture		0.0		0	
309	Sanitaire homme- 1er étage CL 37ERH37-3 Denon	Mur	C	Enduit	Peinture		0.0		0	
310	Sanitaire homme- 1er étage CL 37ERH37-3 Denon	Mur	D	Enduit	Peinture		0.0		0	
311	Sanitaire homme- 1er étage CL 37ERH37-3 Denon	Porte (extérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
312	Sanitaire homme- 1er étage CL 37ERH37-3 Denon	Porte (intérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
313	Sanitaire homme- 1er étage CL 37ERH37-3 Denon	Porte (Cadre)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
314	Sanitaire dame- 1er étage CL 37ERH37-1 Denon	Mur	A	Enduit	Peinture		0.0		0	
315	Sanitaire dame- 1er étage CL 37ERH37-1 Denon	Mur	B	Enduit	Peinture		0.0		0	
316	Sanitaire dame- 1er étage CL 37ERH37-1 Denon	Mur	C	Enduit	Peinture		0.0		0	
317	Sanitaire dame- 1er étage CL 37ERH37-1 Denon	Mur	D	Enduit	Peinture		0.0		0	
318	Sanitaire dame- 1er étage CL 37ERH37-1 Denon	Porte (extérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
319	Sanitaire dame- 1er étage CL 37ERH37-1 Denon	Porte (intérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
320	Sanitaire dame- 1er étage CL 37ERH37-1 Denon	Porte (Cadre)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
321	Bureau 136- 1er étage CL 37ERH28 Denon	Embrasure	C	Enduit	Peinture	ND	2.3		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer aux code du travail
322	Bureau 136- 1er étage CL 37ERH28 Denon	Mur	D	Enduit	Peinture	ND	3.5		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer aux code du travail
323	Bureau 136- 1er étage CL 37ERH28 Denon	Mur	C	Enduit	Peinture		0.0		0	
324	Bureau 136- 1er étage CL 37ERH28 Denon	Mur	B	Enduit	Peinture		0.0		0	
325	Bureau 136- 1er étage CL 37ERH28 Denon	Mur	A	Enduit	Peinture		0.0		0	
326	Sanitaires - 1er étage CL 37ERH3 Denon	Mur	A	Enduit	Peinture		0.0		0	
327	Sanitaires - 1er étage CL 37ERH3 Denon	Mur	B	Enduit	Peinture		0.0		0	
328	Sanitaires - 1er étage CL 37ERH3 Denon	Mur	C	Enduit	Peinture		0.0		0	
329	Sanitaires - 1er étage CL 37ERH3 Denon	Mur	D	Enduit	Peinture		0.0		0	
330	Sanitaires - 1er étage CL 37ERH3 Denon	Porte (extérieur)	A	Bois	Brut		0.0		0	
331	Sanitaires - 1er étage CL 37ERH3 Denon	Porte (intérieur)	A	Bois	Brut		0.0		0	
332	Sanitaires - 1er étage CL 37ERH3 Denon	Porte (Cadre)	A	Bois	Brut		0.0		0	

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

PROBAT DIAGNOSTIC 8, Allée du Buisson 91570 BIEVRES – Tél. : 06 68 18 33 06

Assurance : AXA N° de contrat 10592956604 au 31/12/2025 - Certification délivrée par : ICERT

Numéro de dossier : 265468 - Page 17 sur 40

	Denon RDC Haut									
333	Bibliothèque - RDC haut 36RH21 - Denon	Mur	A	Plâtre	Peinture		0.0		0	
334	Bibliothèque - RDC haut 36RH21 - Denon	Mur	B	Plâtre	Peinture	ND	16.1		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
335	Bibliothèque - RDC haut 36RH21 - Denon	Mur	C	Plâtre	Peinture		0.0		0	
336	Bibliothèque - RDC haut 36RH21 - Denon	Mur	D	Plâtre	Peinture		0.0		0	
337	Bibliothèque - RDC haut 36RH21 - Denon	Fenêtre 1 (Ouvrant)	B	Bois	Peinture	ND	4.9		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
338	Bibliothèque - RDC haut 36RH21 - Denon	Embrasure 1	B	Plâtre	Peinture	ND	6.5		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
339	Bibliothèque - RDC haut 36RH21 - Denon	Embrasure 2	D	Plâtre	Peinture	ND	3.6		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
340	Bibliothèque - RDC haut 36RH21 - Denon	Embrasure 3	C	Plâtre	Peinture		0.0		0	
341	Bibliothèque 2 - RDC haut 36RH19 - Denon	Mur	A	Plâtre	Peinture		0.0		0	
342	Bibliothèque 2 - RDC haut 36RH19 - Denon	Mur	B	Plâtre	Peinture	ND	7.3		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
343	Bibliothèque 2 - RDC haut 36RH19 - Denon	Mur	C	Plâtre	Peinture		0.0		0	
344	Bibliothèque 2 - RDC haut 36RH19 - Denon	Mur	D	Plâtre	Peinture		0.0		0	
345	Bibliothèque 2 - RDC haut 36RH19 - Denon	Plinthes	ABCD	Bois	Peinture		0.0		0	
346	Bibliothèque 2 - RDC haut 36RH19 - Denon	Fenêtre 1 (Ouvrant)	B	Bois	Peinture	ND	2.6		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
347	Bibliothèque 2 - RDC haut 36RH19 - Denon	Embrasure 1	B	Plâtre	Peinture		0.0		0	
348	Bibliothèque 2 - RDC haut 36RH19 - Denon	Embrasure 2	D	Plâtre	Peinture		0.0		0	
349	Bibliothèque 3 - RDC haut 36RH18 - Denon	Mur	A	Plâtre	Peinture		0.0		0	
350	Bibliothèque 3 - RDC haut 36RH18 - Denon	Mur	B	Plâtre	Peinture		0.0		0	
351	Bibliothèque 3 - RDC haut 36RH18 - Denon	Mur	C	Plâtre	Peinture		0.0		0	
352	Bibliothèque 3 - RDC haut 36RH18 - Denon	Mur	D	Plâtre	Peinture	ND	3.7		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
353	Bibliothèque 3 - RDC haut 36RH18 - Denon	Embrasure	D	Plâtre	Peinture	ND	2.6		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
354	Bibliothèque 3 - RDC haut 36RH18 - Denon	Fenêtre (Ouvrant)	B	Bois	Peinture	ND	2.6		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
355	Bibliothèque 3 - RDC haut 36RH18 - Denon	Embrasure 1	B	Plâtre	Peinture	ND	14.2		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

PROBAT DIAGNOSTIC 8, Allée du Buisson 91570 BIEVRES – Tél. : 06 68 18 33 06
Assurance : AXA N° de contrat 10592956604 au 31/12/2025 - Certification délivrée par : ICERT
Numéro de dossier : 265468 - Page 18 sur 40

356	Bibliothèque 3 - RDC haut 36RH18 - Denon	Embrasure 2	A	Plâtre	Peinture		0.0		0	
357	Bibliothèque 3 - RC haut 36RH14 - Denon	Mur	A	Enduit	Peinture		0.0		0	
358	Bibliothèque 3 - RC haut 36RH14 - Denon	Mur	B	Enduit	Peinture		0.0		0	
359	Bibliothèque 3 - RC haut 36RH14 - Denon	Mur	C	Enduit	Peinture		0.0		0	
360	Bibliothèque 3 - RC haut 36RH14 - Denon	Mur	D	Enduit	Peinture		0.0		0	
361	Bibliothèque 3 - RC haut 36RH14 - Denon	Fenêtre (intérieur)	D	Bois	Peinture		0.0		0	
362	Bibliothèque 3 - RC haut 36RH14 - Denon	Fenêtre (Embrasure)	D	Bois	Peinture		0.0		0	
363	Bibliothèque 3 - RC haut 36RH14 - Denon	Fenêtre (Cadre)	D	Plâtre	Peinture		0.0		0	
364	Bibliothèque 3 - RC haut 36RH14 - Denon	Fenêtre (Embrasure)	B	Plâtre	Peinture		0.0		0	
365	Bibliothèque 2 - RC haut 36RH15 - Denon	Mur	A	Enduit	Peinture		0.0		0	
366	Bibliothèque 2 - RC haut 36RH15 - Denon	Mur	B	Enduit	Peinture		0.0		0	
367	Bibliothèque 2 - RC haut 36RH15 - Denon	Mur	C	Enduit	Peinture		0.0		0	
368	Bibliothèque 2 - RC haut 36RH15 - Denon	Mur	D	Enduit	Peinture	ND	11.6		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
369	Bibliothèque 2 - RC haut 36RH15 - Denon	Fenêtre (intérieur)	D	Bois	Peinture	ND	1.5		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
370	Bibliothèque 2 - RC haut 36RH15 - Denon	Fenêtre (Embrasure)	D	Bois	Peinture	ND	12.3		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
371	Bibliothèque 2 - RC haut 36RH15 - Denon	Fenêtre (Cadre)	D	Plâtre	Peinture		0.0		0	
372	Bibliothèque 2 - RC haut 36RH15 - Denon	Fenêtre (Embrasure)	B	Plâtre	Peinture		0.0		0	
373	Bibliothèque 1 - RC haut 36RH16 - Denon	Mur	A	Enduit	Peinture		0.0		0	
374	Bibliothèque 1 - RC haut 36RH16 - Denon	Mur	B	Enduit	Peinture		0.0		0	
375	Bibliothèque 1 - RC haut 36RH16 - Denon	Mur	C	Enduit	Peinture		0.0		0	
376	Bibliothèque 1 - RC haut 36RH16 - Denon	Mur	D	Enduit	Peinture	ND	6.8		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
377	Bibliothèque 1 - RC haut 36RH16 - Denon	Plinthes	ABCD EF	Bois	Peinture		0.0		0	
378	Bibliothèque 1 - RC haut 36RH16 - Denon	Fenêtre (intérieur)	D	Bois	Peinture		0.0		0	
379	Bibliothèque 1 - RC haut 36RH16 - Denon	Fenêtre (Embrasure)	D	Bois	Peinture	ND	8.5		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
380	Bibliothèque 1 - RC haut 36RH16 - Denon	Fenêtre (Cadre)	D	Plâtre	Peinture		0.0		0	

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

PROBAT DIAGNOSTIC 8, Allée du Buisson 91570 BIEVRES – Tél. : 06 68 18 33 06

Assurance : AXA N° de contrat 10592956604 au 31/12/2025 - Certification délivrée par : ICERT

Numéro de dossier : 265468 - Page 19 sur 40

381	Bibliothèque 1 - RC haut 36RH16 - Denon	Fenêtre (Embrasure)	B	Plâtre	Peinture		0.0		0	
382	Bibliothèque 1 - RC haut 36RH16 - Denon	Porte (Embrasure)	A	Platre	Peinture		0.0		0	
	Mollien RDC Haut									
383	Salle de réunion - RC haut 38RH12 - Mollien	Embrasure	C	Plâtre	Peinture		0.0		0	
384	Salle de réunion - RC haut 38RH12 - Mollien	Coffrage ventilo convecteur	C	Bois	Peinture		0.0		0	
385	Salle de réunion 2 - RC haut - Mollien	Embrasure	C	Plâtre	Peinture		0.0		0	
386	Salle de réunion 2 - RC haut - Mollien	Coffrage ventilo	C	Bois	Peinture		0.0		0	
	Mollien cage d'escalier									
387	Cage d'escalier - 2ème étage RDC - Mollien CL E38CN2	Mur	A	Enduit	Papier-peint		0.0		0	
388	Cage d'escalier - 2ème étage RDC - Mollien CL E38CN2	Mur	B	Enduit	Papier-peint		0.0		0	
389	Cage d'escalier - 2ème étage RDC - Mollien CL E38CN2	Mur	C	Enduit	Papier-peint		0.0		0	
390	Cage d'escalier - 2ème étage RDC - Mollien CL E38CN2	Mur	D	Enduit	Papier-peint		0.0		0	
391	Cage d'escalier - 2ème étage RDC - Mollien CL E38CN2	Plinthes	ABCD	Bois	Peinture		0.0		0	
392	Cage d'escalier - 2ème étage RDC - Mollien CL E38CN2	Porte (intérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
393	Cage d'escalier - 2ème étage RDC - Mollien CL E38CN2	Porte (extérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
394	Cage d'escalier - 2ème étage RDC - Mollien CL E38CN2	Porte (Cadre)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
395	Cage d'escalier - ERH - Mollien CL E38ERH11	Plafond	Plafon d	Plâtre	Peinture		0.0		0	
396	Cage d'escalier - ERH - Mollien CL E38ERH11	Mur	A	Enduit	Papier-peint		0.0		0	
397	Cage d'escalier - ERH - Mollien CL E38ERH11	Mur	B	Enduit	Papier-peint		0.0		0	
398	Cage d'escalier - ERH - Mollien CL E38ERH11	Mur	C	Enduit	Papier-peint		0.0		0	
399	Cage d'escalier - ERH - Mollien CL E38ERH11	Mur	D	Enduit	Papier-peint		0.0		0	
400	Cage d'escalier - ERH - Mollien CL E38ERH11	Plinthes	ABCD	Bois	Peinture		0.0		0	
401	Cage d'escalier - ERH - Mollien CL E38ERH11	Contre marche		Bois	Peinture	ND	2.2		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
402	Cage d'escalier - ERH - Mollien CL E38ERH11	Balustre		Métal	Peinture	ND	3.8		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
403	Cage d'escalier - ERH - Mollien CL E38ERH11	Porte (intérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
404	Cage d'escalier - ERH - Mollien CL E38ERH11	Porte (extérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

PROBAT DIAGNOSTIC 8, Allée du Buisson 91570 BIEVRES – Tél. : 06 68 18 33 06

Assurance : AXA N° de contrat 10592956604 au 31/12/2025 - Certification délivrée par : ICERT

Numéro de dossier : 265468 - Page 20 sur 40

405	Cage d'escalier - ERH - Mollien CL E38ERH11	Porte (Cadre)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
	Denon RDC Bas									
406	Bibliothèque- RRH - Denon CL 36ERH18	Mur	C	Enduit	Peinture		0.0		0	
407	Bibliothèque- RRH - Denon CL 36ERH19	Mur	A	Enduit	Peinture		0.0		0	
408	Bibliothèque- RRH - Denon CL 36ERH20	Mur	A	Enduit	Papier-peint		0.0		0	
409	Bureau - RCB - Denon CL 37RB16	Mur	A	Enduit	Papier-peint		0.0		0	
410	Bureau - RCB - Denon CL 37RB16	Mur	B	Enduit	Papier-peint		0.0		0	
411	Bureau - RCB - Denon CL 37RB16	Mur	C	Enduit	Papier-peint		0.0		0	
412	Bureau - RCB - Denon CL 37RB16	Mur	D	Enduit	Papier-peint		0.0		0	
413	Bureau - RCB - Denon CL 37RB16	Plinthes	ABCD	Bois	Peinture		0.0		0	
414	Bureau - RCB - Denon CL 37RB16	Fenêtres	C	Bois	Peinture		0.0		0	
415	Bureau - RCB - Denon CL 37RB16	Embrasure	C	Plâtre	Peinture		0.0		0	
	Denon RDC Haut									
416	Salle de repos sécu- RCH - Denon CL 37RB30	Mur	D	Enduit	Papier-peint		0.0		0	
417	Salle de repos sécu- RCH - Denon CL 37RB30	Plinthes	ABCD	Bois	Peinture		0.0		0	
418	Bureau 010- RCH - Denon CL 37R37	Mur	A	Enduit	Peinture		0.0		0	
419	Bureau 010- RCH - Denon CL 37R37	Mur	B	Enduit	Peinture	ND	4.9		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
420	Bureau 010- RCH - Denon CL 37R37	Mur	C	Enduit	Peinture	ND	4.3		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
421	Bureau 010- RCH - Denon CL 37R37	Mur	D	Enduit	Peinture		0.0		0	
422	Bureau 010- RCH - Denon CL 37R37	Plinthes	ABCD	Bois	Peinture		0.0		0	
423	Bureau 010- RCH - Denon CL 37R37	Fenêtres	C	Bois	Peinture		0.0		0	
424	Bureau 010- RCH - Denon CL 37R37	Mur	A	Enduit	Papier-peint		0.0		0	
425	Bureau 010- RCH - Denon CL 37R37	Mur	B	Enduit	Papier-peint		0.0		0	
426	Bureau 010- RCH - Denon CL 37R37	Mur	C	Enduit	Papier-peint		0.0		0	
427	Bureau 010- RCH - Denon CL 37R37	Mur	D	Enduit	Papier-peint		0.0		0	
428	Bureau 010- RCH - Denon CL 37R37	Embrasure	C	Plâtre	Papier-peint		0.0		0	

429	Bureau 010- RCH - Denon CL 37R37	Allège	C	Plâtre	Papier-peint		0.0		0	
430	Bureau 010- RCH - Denon CL 37R37	Plinthes	ABCD	Bois	Peinture		0.0		0	
431	Bureau 010- RCH - Denon CL 37R37	Fenêtres	C	Bois			0.0		0	
432	Bureau 010- RCH - Denon CL 37R37	Fenêtre 1 (Bati)	C	Plâtre	Peinture		0.0		0	
433	Bureau 010- RCH - Denon CL 37R37	Fenêtre 1 (Ouvrant)	C	Plâtre	Peinture		0.0		0	
434	Bureau 003- RCH - Denon CL 37R38	Mur	A	Enduit	Papier-peint		0.0		0	
435	Bureau 003- RCH - Denon CL 37R38	Mur	B	Enduit	Papier-peint		0.0		0	
436	Bureau 003- RCH - Denon CL 37R38	Mur	C	Enduit	Papier-peint		0.0		0	
437	Bureau 003- RCH - Denon CL 37R38	Mur	D	Enduit	Papier-peint	ND	3.1		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
438	Bureau 003- RCH - Denon CL 37R38	Plinthes	ABCD	Bois	Peinture		0.0		0	
439	Bureau 003- RCH - Denon CL 37R38	Fenêtres	C	Bois	Peinture		0.0		0	
440	Bureau 003- RCH - Denon CL 37R38	Porte (intérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
441	Bureau 003- RCH - Denon CL 37R38	Porte (extérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
442	Bureau 003- RCH - Denon CL 37R38	Porte (Cadre)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
443	Bureau 003- RCH - Denon CL 37R38	Embrasure	C	Enduit	Peinture	ND	2.5		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
	Denon RDC Bas									
444	Bibliothèque Salle 2- RCB - Denon CL 37RB38	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture		0.0		0	
445	Bibliothèque Salle 2- RCB - Denon CL 37RB38	Mur	A	Enduit	Papier-peint		0.0		0	
446	Bibliothèque Salle 2- RCB - Denon CL 37RB38	Mur	B	Enduit	Papier-peint		0.0		0	
447	Bibliothèque Salle 2- RCB - Denon CL 37RB38	Mur	C	Enduit	Papier-peint	ND	4.5		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
448	Bibliothèque Salle 2- RCB - Denon CL 37RB38	Mur	D	Enduit	Papier-peint	ND	5.3		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
449	Bibliothèque Salle 2- RCB - Denon CL 37RB38	Plinthes	ABCD	Bois	Peinture		0.0		0	
450	Bibliothèque Salle 2- RCB - Denon CL 37RB38	Fenêtres	C	Bois	Peinture	ND	18.3		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
451	Bibliothèque Salle 2- RCB - Denon CL 37RB38	Fenêtre 1 (Embrasure)	C	Bois	Peinture	ND	6.3		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
452	Bibliothèque Salle 2- RCB - Denon CL 37RB38	Fenêtre 1 (Allège)	C	Plâtre	Peinture	ND	5.2		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

PROBAT DIAGNOSTIC 8, Allée du Buisson 91570 BIEVRES – Tél. : 06 68 18 33 06

Assurance : AXA N° de contrat 10592956604 au 31/12/2025 - Certification délivrée par : ICERT

Numéro de dossier : 265468 - Page 22 sur 40

453	Bibliothèque Salle 2- RCB - Denon CL 37RB38	Porte (intérieur)	A	Bois	Peinture	ND	11.0		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
454	Bibliothèque Salle 2- RCB - Denon CL 37RB38	Porte (extérieur)	A	Bois	Peinture	ND	4.3		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
455	Bibliothèque Salle 2- RCB - Denon CL 37RB38	Porte (Cadre)	A	Bois	Peinture	ND	3.6		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
456	Bibliothèque 2 - RCB - Denon CL 37RB55	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture		0.2		0	
	Denon 1^{er} étage ERH									
457	Circulation - ERH - Denon CL 37ER50	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	ND	0.0		0	
458	Circulation - ERH - Denon CL 37ER50	Mur	A	Enduit	Peinture		0.0		0	
459	Circulation - ERH - Denon CL 37ER50	Mur	B	Enduit	Peinture	ND	3.2		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
460	Circulation - ERH - Denon CL 37ER50	Mur	C	Enduit	Peinture		0.0		0	
461	Circulation - ERH - Denon CL 37ER50	Mur	D	Enduit	Peinture		0.0		0	
462	Bureau 115 - ERH - Denon CL 37ER57	Mur	C	Enduit	Peinture		0.0		0	
463	Bureau 115 - ERH - Denon CL 37ER57	Embrasure	C	Enduit	Peinture	ND	27.6		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
464	Bureau 115 - ERH - Denon CL 37ER57	Plinthes	ABCD	Bois	Peinture		0.0		0	
465	Bureau 115 - ERH - Denon CL 37ER57	Fenêtres	C	Bois	Peinture	ND	5.5		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
466	Bureau 115 - ERH - Denon CL 37ER57	Fenêtre 1 (bati)	C	Bois	Peinture	ND	6.3		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
467	Bureau 115 - ERH - Denon CL 37ER57	Porte (intérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
468	Bureau 115 - ERH - Denon CL 37ER57	Porte (extérieur)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
469	Bureau 115 - ERH - Denon CL 37ER57	Porte (Cadre)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
470	Bureau 116 - ERH - Denon CL 37ERh58	Mur	A	Enduit	Peinture		0.0		0	
471	Bureau 116 - ERH - Denon CL 37ERh58	Mur	B	Enduit	Peinture		0.0		0	
472	Bureau 116 - ERH - Denon CL 37ERh58	Mur	C	Enduit	Peinture	ND	2.3		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
473	Bureau 116 - ERH - Denon CL 37ERh58	Mur	D	Enduit	Peinture		0.0		0	
474	Bureau 116 - ERH - Denon CL 37ERh58	Embrasure	C	Plâtre	Peinture	ND	11.7		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
475	Bureau 116 - ERH - Denon CL 37ERh58	Plinthes	ABCD	Bois	Peinture		0.0		0	

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

PROBAT DIAGNOSTIC 8, Allée du Buisson 91570 BIEVRES – Tél. : 06 68 18 33 06

Assurance : AXA N° de contrat 10592956604 au 31/12/2025 - Certification délivrée par : ICERT

Numéro de dossier : 265468 - Page 23 sur 40

476	Bureau 116 - ERH - Denon CL 37ERh58	Fenêtres	C	Bois	Peinture	ND	13.4		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
477	Bureau 116 - ERH - Denon CL 37ERh58	Fenêtre 1 (Bati)	C	Bois	Peinture	ND	11.2		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
478	Bureau 116 - ERH - Denon CL 37ERh58	Porte (intérieur)	A	Bois	Peinture	ND	5.3		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
479	Bureau 116 - ERH - Denon CL 37ERh58	Porte (extérieur)	A	Bois	Peinture		0.9		0	
480	Bureau 116 - ERH - Denon CL 37ERh58	Porte (Cadre)	A	Bois	Peinture		0.0		0	
481	Etalonnage						1			

***Pour le décapage, se conformer aux indications du § 6.4-1 « Synthèse et travaux »**

Clas. : Classement Deg : Dégradation Mes : Mesure (exprimée en mg/cm²)

Tableau des mesures dont le résultat est supérieur au seuil de 1 mg/cm²

N°	Local	unité de diagnostic	Zones	Substrat	Revêtement apparent	Etat de conservation	Mes	Deg	Clas	Nature de la dégradation/Préconisation de travaux
170	Bureau 2ème étage Mollien CL 38N228	Mur	E	Enduit	Peinture		4.8		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer aux code du travail
179	Bureau 2ème étage Mollien CL 38N223	Mur	A	Enduit	Peinture		26.7	ND	1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer aux code du travail
180	Bureau 2ème étage Mollien CL 38N223	Mur	B	Enduit	Peinture		24.7	ND	1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer aux code du travail
181	Bureau 2ème étage Mollien CL 38N223	Mur	C	Enduit	Peinture		18.9	ND	1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer aux code du travail
182	Bureau 2ème étage Mollien CL 38N223	Mur	D	Enduit	Peinture		17.9	ND	1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer aux code du travail
184	Bureau 2ème étage Mollien CL 38N223	Fenêtre (Cadre)	C	Bois	Peinture		5.8	ND	1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer aux code du travail
189	Bureau 2ème étage Mollien CL 38N221	Mur	A	Enduit	Peinture		18.7	ND	1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer aux code du travail
190	Bureau 2ème étage Mollien CL 38N221	Mur	B	Enduit	Peinture		21.0	ND	1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer aux code du travail
191	Bureau 2ème étage Mollien CL 38N221	Mur	C	Enduit	Peinture		16.3	ND	1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer aux code du travail
192	Bureau 2ème étage Mollien CL 38N221	Mur	D	Enduit	Peinture		23.1	ND	1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer aux code du travail
215	Bureau 2ème étage Mollien CL 38N222	Mur	B	Enduit	Peinture		14.3	ND	1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer aux code du travail
216	Bureau 2ème étage Mollien CL 38N222	Mur	C	Enduit	Peinture		16.8	ND	1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer aux code du travail

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

PROBAT DIAGNOSTIC 8, Allée du Buisson 91570 BIEVRES – Tél. : 06 68 18 33 06
Assurance : AXA N° de contrat 10592956604 au 31/12/2025 - Certification délivrée par : ICERT
Numéro de dossier : 265468 - Page 24 sur 40

225	Couloir 2 -2ème étage Mollien CL 38N218	Mur	B	Enduit	Peinture		21.5	ND	1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer aux code du travail
226	Couloir 2 -2ème étage Mollien CL 38N218	Mur	C	Enduit	Peinture		31.2	ND	1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer aux code du travail
234	Bureai -2ème étage Mollien CL 38N227	Mur	C	Enduit			5.4	ND	1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer aux code du travail
235	Bureai -2ème étage Mollien CL 38N227	Mur	D	Enduit	Peinture		4.6	ND	1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer aux code du travail
244	Couloir 1 -2ème étage Mollien CL 38N218	Mur	B	Enduit	Peinture	ND	21.6		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer aux code du travail
254	Couloir 1 -2ème étage Mollien CL 38N218	Mur	D	Enduit	Peinture	ND	4.3		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer aux code du travail
283	Bureau 103 - 1er étage CL 38ERH24 Mollien	Fenêtre (Cadre)	D	Bois	Peinture	ND	4.3		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer aux code du travail
321	Bureau 136- 1er étage CL 37ERH28 Denon	Embrasure	C	Enduit	Peinture	ND	2.3		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer aux code du travail
322	Bureau 136- 1er étage CL 37ERH28 Denon	Mur	D	Enduit	Peinture	ND	3.5		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer aux code du travail
334	Bibliothèque - RDC haut 36RH21 - Denon	Mur	B	Plâtre	Peinture	ND	16.1		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
337	Bibliothèque - RDC haut 36RH21 - Denon	Fenêtre 1 (Ouvrant)	B	Bois	Peinture	ND	4.9		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
338	Bibliothèque - RDC haut 36RH21 - Denon	Embrasure 1	B	Plâtre	Peinture	ND	6.5		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
339	Bibliothèque - RDC haut 36RH21 - Denon	Embrasure 2	D	Plâtre	Peinture	ND	3.6		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
342	Bibliothèque 2 - RDC haut 36RH19 - Denon	Mur	B	Plâtre	Peinture	ND	7.3		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
346	Bibliothèque 2 - RDC haut 36RH19 - Denon	Fenêtre 1 (Ouvrant)	B	Bois	Peinture	ND	2.6		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
352	Bibliothèque 3 - RDC haut 36RH18 - Denon	Mur	D	Plâtre	Peinture	ND	3.7		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
353	Bibliothèque 3 - RDC haut 36RH18 - Denon	Embrasure	D	Plâtre	Peinture	ND	2.6		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
354	Bibliothèque 3 - RDC haut 36RH18 - Denon	Fenêtre (Ouvrant)	B	Bois	Peinture	ND	2.6		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
355	Bibliothèque 3 - RDC haut 36RH18 - Denon	Embrasure 1	B	Plâtre	Peinture	ND	14.2		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
368	Bibliothèque 2 - RC haut 36RH15 - Denon	Mur	D	Enduit	Peinture	ND	11.6		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
369	Bibliothèque 2 - RC haut 36RH15 - Denon	Fenêtre (intérieur)	D	Bois	Peinture	ND	1.5		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

PROBAT DIAGNOSTIC 8, Allée du Buisson 91570 BIEVRES – Tél. : 06 68 18 33 06

Assurance : AXA N° de contrat 10592956604 au 31/12/2025 - Certification délivrée par : ICERT

Numéro de dossier : 265468 - Page 25 sur 40

370	Bibliothèque 2 - RC haut 36RH15 - Denon	Fenêtre (Embrasure)	D	Bois	Peinture	ND	12.3		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
376	Bibliothèque 1 - RC haut 36RH16 - Denon	Mur	D	Enduit	Peinture	ND	6.8		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
379	Bibliothèque 1 - RC haut 36RH16 - Denon	Fenêtre (Embrasure)	D	Bois	Peinture	ND	8.5		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
401	Cage d'escalier - ERH - Mollien CL E38ERH11	Contre marche		Bois	Peinture	ND	2.2		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
402	Cage d'escalier - ERH - Mollien CL E38ERH11	Balustre		Métal	Peinture	ND	3.8		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
419	Bureau 010- RCH - Denon CL 37R37	Mur	B	Enduit	Peinture	ND	4.9		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
420	Bureau 010- RCH - Denon CL 37R37	Mur	C	Enduit	Peinture	ND	4.3		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
437	Bureau 003- RCH - Denon CL 37R38	Mur	D	Enduit	Papier-peint	ND	3.1		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
443	Bureau 003- RCH - Denon CL 37R38	Embrasure	C	Enduit	Peinture	ND	2.5		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
447	Bibliothèque Salle 2- RCB - Denon CL 37RB38	Mur	C	Enduit	Papier-peint	ND	4.5		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
448	Bibliothèque Salle 2- RCB - Denon CL 37RB38	Mur	D	Enduit	Papier-peint	ND	5.3		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
450	Bibliothèque Salle 2- RCB - Denon CL 37RB38	Fenêtres	C	Bois	Peinture	ND	18.3		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
451	Bibliothèque Salle 2- RCB - Denon CL 37RB38	Fenêtre 1 (Embrasure)	C	Bois	Peinture	ND	6.3		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
452	Bibliothèque Salle 2- RCB - Denon CL 37RB38	Fenêtre 1 (Allège)	C	Plâtre	Peinture	ND	5.2		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
453	Bibliothèque Salle 2- RCB - Denon CL 37RB38	Porte (intérieur)	A	Bois	Peinture	ND	11.0		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
454	Bibliothèque Salle 2- RCB - Denon CL 37RB38	Porte (extérieur)	A	Bois	Peinture	ND	4.3		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
455	Bibliothèque Salle 2- RCB - Denon CL 37RB38	Porte (Cadre)	A	Bois	Peinture	ND	3.6		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
459	Circulation - ERH - Denon CL 37ER50	Mur	B	Enduit	Peinture	ND	3.2		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
463	Bureau 115 - ERH - Denon CL 37ER57	Embrasure	C	Enduit	Peinture	ND	27.6		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
465	Bureau 115 - ERH - Denon CL 37ER57	Fenêtres	C	Bois	Peinture	ND	5.5		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
466	Bureau 115 - ERH - Denon CL 37ER57	Fenêtre 1 (bati)	C	Bois	Peinture	ND	6.3		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

PROBAT DIAGNOSTIC 8, Allée du Buisson 91570 BIEVRES – Tél. : 06 68 18 33 06
Assurance : AXA N° de contrat 10592956604 au 31/12/2025 - Certification délivrée par : ICERT
Numéro de dossier : 265468 - Page 26 sur 40

472	Bureau 116 - ERH - Denon CL 37ERh58	Mur	C	Enduit	Peinture	ND	2.3		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
474	Bureau 116 - ERH - Denon CL 37ERh58	Embrasure	C	Plâtre	Peinture	ND	11.7		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
476	Bureau 116 - ERH - Denon CL 37ERh58	Fenêtres	C	Bois	Peinture	ND	13.4		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
477	Bureau 116 - ERH - Denon CL 37ERh58	Fenêtre 1 (Bati)	C	Bois	Peinture	ND	11.2		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
478	Bureau 116 - ERH - Denon CL 37ERh58	Porte (intérieur)	A	Bois	Peinture	ND	5.3		1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail

6 Conclusion

6.1 Classement des unités de diagnostic

Les mesures de concentration en plomb sont regroupées dans le tableau de synthèse suivant :

CONCENTRATION EN PLOMB	NATURE DES DEGRADATIONS	CLASSEMENT
< seuils		0
> seuils	Non dégradé ou non visible (ND, NV)	1
	Etat d'usage (EU)	2
	Dégradé (D)	3
	Non mesuré (NM)	-

Le jour de l'expertise, il a été repéré au moins une unité de diagnostic, contenant du plomb au-dessus du seuil réglementaire (voir tableau de mesures ci-joint). Présence de revêtements non dégradés ou non visibles ou en état d'usage contenant du plomb (classe 1 et 2), le propriétaire du bien doit alors veiller à l'entretien des revêtements recouvrant les unités de diagnostic de classe 1 et 2, afin d'éviter leur dégradation future.

6.2 Recommandations au propriétaire

Les travaux qui seraient conduits sur les surfaces identifiées comme recouvertes de peinture d'une concentration surfacique en plomb égale ou supérieure à 1 mg/cm² devront s'accompagner de mesures de protection collectives et individuelles visant à contrôler la dissémination de poussières toxiques et à éviter toute exposition au plomb tant pour les intervenants que pour les occupants de l'immeuble et la population environnante.

6.3 Commentaires

Aucun

6.4 Synthèse et Travaux

Les travaux sur les surfaces recouvertes de peinture présentant une concentration surfacique en plomb égale ou supérieure à 1 mg/cm² devront s'accompagner de mesures particulières de protection afin de contrôler la dissémination de poussières et éviter toute exposition au plomb tant pour les intervenants que pour les occupants.

Ainsi des travaux d'ordre différents peuvent être préconisés afin de supprimer l'exposition et donc l'accessibilité au plomb :

Travaux de recouvrement, par peinture, par revêtement collés, par doublage.

Travaux d'enlèvement par remplacement des éléments (fenêtres, portes, volets etc.) , par décapage chimique ou mécanique .

6.4-1 Synthèse

Le tableau suivant, précise local par local :

la présence ou non d'unité de diagnostic contenant du plomb au-delà du seuil en vigueur,

les unités de diagnostics concernées

la nature des travaux à réaliser afin d'éliminer tous risques d'accessibilité au plomb

LOCAUX	UNITE DIAGNOSTIC	COTE	RECOMMANDATION TRAVAUX
Bureau 2ème étage Mollien CL 38N228	Mur	4.8	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
Bureau 2ème étage Mollien CL 38N223	Mur	26.7	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
Bureau 2ème étage Mollien CL 38N223	Mur	24.7	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
Bureau 2ème étage Mollien CL 38N223	Mur	18.9	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
Bureau 2ème étage Mollien CL 38N223	Mur	17.9	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
Bureau 2ème étage Mollien CL 38N223	Fenêtre (Cadre)	5.8	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
Bureau 2ème étage Mollien CL 38N221	Mur	18.7	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
Bureau 2ème étage Mollien CL 38N221	Mur	21.0	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
Bureau 2ème étage Mollien CL 38N221	Mur	16.3	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
Bureau 2ème étage Mollien CL 38N221	Mur	23.1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
Bureau 2ème étage Mollien CL 38N222	Mur	14.3	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
Bureau 2ème étage Mollien CL 38N222	Mur	16.8	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
Couloir 2 -2ème étage Mollien CL 38N218	Mur	21.5	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
Couloir 2 -2ème étage Mollien CL 38N218	Mur	31.2	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
Bureau 2ème étage Mollien CL 38N227	Mur	5.4	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
Bureau 2ème étage Mollien CL 38N227	Mur	4.6	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
Couloir 1 -2ème étage Mollien CL 38N218	Mur	21.6	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
Couloir 1 -2ème étage Mollien CL 38N218	Mur	4.3	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
Bureau 103 - 1er étage CL 38ERH24 Mollien	Fenêtre (Cadre)	4.3	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
Bureau 136- 1er étage CL 37ERH28 Denon	Embrasure	2.3	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
Bureau 136- 1er étage CL 37ERH28 Denon	Mur	3.5	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
Bibliothèque - RDC haut 36RH21 - Denon	Mur	16.1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
Bibliothèque - RDC haut 36RH21 - Denon	Fenêtre 1 (Ouvrant)	4.9	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
Bibliothèque - RDC haut 36RH21 - Denon	Embrasure 1	6.5	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

PROBAT DIAGNOSTIC 8, Allée du Buisson 91570 BIEVRES – Tél. : 06 68 18 33 06

Assurance : AXA N° de contrat 10592956604 au 31/12/2025 - Certification délivrée par : ICERT

Numéro de dossier : 265468 - Page 29 sur 40

Bibliothèque - RDC haut 36RH21 - Denon	Embrasure 2	3.6	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
Bibliothèque 2 - RDC haut 36RH19 - Denon	Mur	7.3	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
Bibliothèque 2 - RDC haut 36RH19 - Denon	Fenêtre 1 (Ouvrant)	2.6	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
Bibliothèque 3 - RDC haut 36RH18 - Denon	Mur	3.7	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
Bibliothèque 3 - RDC haut 36RH18 - Denon	Embrasure	2.6	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
Bibliothèque 3 - RDC haut 36RH18 - Denon	Fenêtre (Ouvrant)	2.6	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
Bibliothèque 3 - RDC haut 36RH18 - Denon	Embrasure 1	14.2	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
Bibliothèque 2 - RC haut 36RH15 - Denon	Mur	11.6	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
Bibliothèque 2 - RC haut 36RH15 - Denon	Fenêtre (intérieur)	1.5	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
Bibliothèque 2 - RC haut 36RH15 - Denon	Fenêtre (Embrasure)	12.3	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
Bibliothèque 1 - RC haut 36RH16 - Denon	Mur	6.8	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
Bibliothèque 1 - RC haut 36RH16 - Denon	Fenêtre (Embrasure)	8.5	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
Cage d'escalier - ERH - Mollien CL E38ERH11	Contre marche	2.2	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
Cage d'escalier - ERH - Mollien CL E38ERH11	Balustre	3.8	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
Bureau 010- RCH - Denon CL 37R37	Mur	4.9	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
Bureau 010- RCH - Denon CL 37R37	Mur	4.3	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
Bureau 003- RCH - Denon CL 37R38	Mur	3.1	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
Bureau 003- RCH - Denon CL 37R38	Embrasure	2.5	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
Bibliothèque Salle 2- RCB - Denon CL 37RB38	Mur	4.5	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
Bibliothèque Salle 2- RCB - Denon CL 37RB38	Mur	5.3	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
Bibliothèque Salle 2- RCB - Denon CL 37RB38	Fenêtres	18.3	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
Bibliothèque Salle 2- RCB - Denon CL 37RB38	Fenêtre 1 (Embrasure)	6.3	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
Bibliothèque Salle 2- RCB - Denon CL 37RB38	Fenêtre 1 (Allège)	5.2	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
Bibliothèque Salle 2- RCB - Denon CL 37RB38	Porte (intérieur)	11.0	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
Bibliothèque Salle 2- RCB - Denon CL 37RB38	Porte (extérieur)	4.3	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
Bibliothèque Salle 2- RCB - Denon CL 37RB38	Porte (Cadre)	3.6	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
Circulation - ERH - Denon CL 37ER50	Mur	3.2	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
Bureau 115 - ERH - Denon CL 37ER57	Embrasure	27.6	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
Bureau 115 - ERH - Denon CL 37ER57	Fenêtres	5.5	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
Bureau 115 - ERH - Denon CL 37ER57	Fenêtre 1 (bati)	6.3	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
Bureau 116 - ERH - Denon CL 37ERh58	Mur	2.3	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
Bureau 116 - ERH - Denon CL 37ERh58	Embrasure	11.7	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
Bureau 116 - ERH - Denon CL 37ERh58	Fenêtres	13.4	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail

Bureau 116 - ERH - Denon CL 37ERh58	Fenêtre 1 (Bati)	11.2	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail
Bureau 116 - ERH - Denon CL 37ERh58	Porte (intérieur)	5.3	Eviter la dissémination des poussières contenant du plomb. Se conformer au code du travail

* considérer les deux faces de chaque élément.

Réaliser un décapage chimique et peindre

Lire avec attention les procédés d'intervention plus bas dans ce repérage

Suite aux travaux de décapage, de peinture etc...il est très important de réaliser un nettoyage soigné des sols environnants les zones de travaux. Ce nettoyage doit permettre d'éliminer toutes poussières, susceptible de contenir des particules de plomb. Apportez un soin particulier aux surfaces présentant des aspérités (ex : balcons..)

6.4-2 Travaux

Précautions à prendre lors de la réalisation de travaux portant sur des peintures au plomb

Du fait de son interdiction déjà ancienne, la peinture d'origine contenant du plomb à l'intérieur des logements a généralement été recouverte et se trouve en sous-couche des revêtements apparents (peinture, papier peint, tissu, toile, etc...), voire doublage de divers types, le cas échéant. On la rencontre aussi bien sur les éléments de menuiserie que sur les surfaces murales et les plafonds. Certaines peintures anciennes décoratives, de type faux-bois, faux-marbre etc., que l'on trouve plus fréquemment dans les parties communes peuvent avoir été conservées sans être recouvertes et se trouveront alors directement en surface.

En conséquence, tous les travaux susceptibles d'atteindre ou d'endommager les couches profondes de peinture, ou qui visent à les supprimer, présentent un risque d'exposition au plomb : préparation des fonds, ouverture de fissures, grattage, ponçage, a fortiori décapage, percements importants, démolition de cloison, etc....

Les jeunes enfants et les femmes enceintes ne doivent être présents pendant la réalisation des travaux.

AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX :

- **Isoler** le mieux possible la zone de travail du reste du logement, qu'il s'agisse d'une pièce ou d'une partie de celle-ci, et en interdire l'accès pendant les travaux (film polyane épais ou similaire). Assurer une bonne **ventilation** à l'intérieur de la zone de travail.
- Retirer, protéger ou emballer le mobilier et les effets personnels ou les objets d'usage courant, vaisselle, etc..., afin d'éviter qu'ils ne soient souillés par la **poussière**. Utiliser des films auto-adhésifs, plus pratiques.
- **Bâcher** le sol avec un matériau à usage unique (film polyane épais ou autre).
- Prévoir le matériel de nettoyage : formats de gaze imprégnée à usage unique ou à défaut serpillière qui sera jetée après usage, sacs poubelles épais, étanches et résistants, balai à franges qui sera jeté après usage.
- Prévoir une protection individuelle pour les travaux pouvant produire de la poussière : masque respiratoire jetable (norme NF EN 149 FFP3S), combinaison de travail jetable, **sur-chaussures**.
- Prévoir un aspirateur équipé d'un filtre à haute ou très haute efficacité qui retiendra les particules fines. Ce matériel existe en location dans les magasins spécialisés dans la location d'outillage.

MESURES D'HYGIENE PENDANT LES TRAVAUX :

- **Après chaque phase de travail**, se laver les mains et le visage ; prendre une douche en fin de journée.
- Retirer ses **vêtements de travail** avant de circuler dans le logement et éviter tout contact avec les jeunes enfants durant les travaux.
- **Laver** immédiatement en machine les vêtements utilisés pour les travaux s'ils ne sont pas à usage unique.

COMMENT PROCEDER ?

Sur les surfaces murales et les plafonds :

- Eviter le décapage quel qu'en soit le mode.
- Préférer le recouvrement par un matériau de votre choix, selon l'usage de la pièce, à la simple application d'une peinture.
 - Privilégier le papier peint ou le papier à peindre, la toile de verre, etc..., dans les pièces sèches, et la pose de carrelage dans les pièces humides.
- Ne réaliser que les travaux de préparation des fonds strictement nécessaires : rebouchage de fissures, retrait de la peinture non adhérente...
- Ne jamais poncer à sec les anciens revêtements. Si un égrenage est nécessaire,
 - pulvériser la surface régulièrement avec de l'eau et utiliser un abrasif résistant à l'eau.

- Ne **jamais utiliser** de ponceuse électrique pour retirer les anciennes couches de peintures.
- Décoller les papiers peints à la décolleuse à vapeur plutôt qu'au grattoir.
- Si une peinture est choisie et non un matériau de recouvrement, privilégier le lessivage des murs et plafonds avant toute mise en peinture ; appliquer une première couche d'impression pour bloquer les fonds avant l'application en deux couches de la peinture définitive.

Sur les menuiseries :

- Eviter le décapage quel qu'en soit le mode. Si le décapage apparaît nécessaire, **ne pas décaper la peinture à la flamme nue ou au décapeur thermique**, mais **préférer des décapants caustiques** en phase aqueuse (éviter les solvants de type dichloro-méthane).
- Privilégier le remplacement des éléments mobiles en mauvais état : les fenêtres en particulier, mais aussi les plinthes.
- Si les menuiseries sont en bon état et si vous décidez de les repeindre, procéder comme décrit pour les surfaces murales pour la préparation des fonds.
- Pour la peinture de finition, préférer une peinture de type laque, plus résistante, en particulier pour les éléments soumis à un usage ou à un passage intensif ou régulier : portes, fenêtres, plinthes.

Pour les percements :

- Préférer un outillage équipé d'un système de captation des poussières à la source.
- Aspirer immédiatement les poussières produites ou résidus tombés au sol et procéder à un essuyage humide du sol.

Pour le nettoyage :

- Nettoyer à l'avancement du travail : ne pas laisser s'accumuler au sol les poussières, déchets de peinture ou les résidus qui doivent être déposés dans un sac poubelle étanche et résistant au fur et à mesure de leur production.
- Utiliser un aspirateur à haute ou très haute efficacité muni d'un filtre à particules (un aspirateur ordinaire refoule dans l'atmosphère les poussières fines).
- En fin de tâche, replier soigneusement la bâche au sol et la déposer dans le sac poubelle réservé à la réception des déchets.
- Utiliser des gazes ou autres matériaux à usage unique pour les nettoyages. Le sol peut aussi être nettoyé avec un balai à franges trempé dans une solution d'eau additionnée de détergent ou des serpillières qui seront jetées après usage. Puis rincer à l'eau claire.

Pour l'élimination des déchets :

- Les sacs contenant les déchets (bâche, poussières, écailles, vieux papier peint, résidus de peinture, filtres d'aspirateur, combinaison et formats de nettoyages, etc...) sont déposés dans la poubelle pour ordures ménagères de l'immeuble ou déposés dans une déchetterie s'il en existe une près de chez vous. Ne pas y mettre de gravats qui doivent être conditionnés séparément.
- Les éléments de menuiserie retirés (fenêtres, portes, etc.), les gravats, carrelages, etc., peuvent être déposés en déchetterie. A défaut, se renseigner auprès de votre mairie pour les faire enlever.

Je soussigné, Jean Louis PALLISER, déclare ce jour détenir la certification de compétence délivrée par ICERT pour la spécialité : PLOMB.
Cette information est vérifiable auprès de : ICERT

Je soussigné, Jean Louis PALLISER, diagnostiqueur pour l'entreprise PROBAT DIAGNOSTIC dont le siège social est situé à BIEVRES.
Atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L.271.6 du code de la construction et de l'habitation. J'atteste également disposer des moyens en matériel nécessaires à l'établissement des constats et diagnostics composant le dossier. Je joins en fin de rapport mes états de compétences par la certification et mon attestation d'assurance.

Intervenant : Jean Louis PALLISER

Fait à : BIEVRES

Le : 29/03/2026

Signature :



Le présent repérage ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

PROBAT DIAGNOSTIC 8, Allée du Buisson 91570 BIEVRES – Tél. : 06 68 18 33 06

Assurance : AXA N° de contrat 10592956604 au 31/12/2025 - Certification délivrée par : ICERT

Numéro de dossier : 265468 - Page 32 sur 40

7.1 Textes de référence

Code de la santé publique :

- Articles L. 1334-1 à L. 1334-12 et Articles R. 1334-1 à R. 1334-13 (lutte contre la présence de plomb) ;
- Loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique Articles 72 à 78 modifiant le code de santé publique ;
- Décret n° 2006-474 du 25 avril 2006 relatif à la lutte contre le saturnisme ;
- Arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb ;
- Arrêté du 25 avril 2006 relatif aux travaux en parties communes nécessitant l'établissement d'un constat de risque d'exposition au plomb ;
- Arrêté du 19 août 2011 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures ;
- Arrêté du 19 août 2011 relatif au contrôle des travaux en présence de plomb réalisés en application de l'Article L. 1334-2 du code de la santé publique ;
- Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb ou agréées pour réaliser des diagnostics plomb dans les immeubles d'habitation et les critères d'accréditation des organismes de certification.

Code de la construction et de l'habitat :

- Code de la construction et de l'habitation : Articles L. 271-4 à L. 271-6 (Dossier de diagnostic technique) et Articles R. 271-1 à R. 271-4 (conditions d'établissement du dossier de diagnostic technique) ;
- Ordonnance n° 2005-655 du 8 juin 2005 relative au logement et à la construction ;
- Décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006 relatif aux diagnostics techniques immobiliers et modifiant le code de la construction et de l'habitation et le code de la santé publique.

Code du travail pour la prévention des risques professionnels liés à l'exposition au plomb :

Code du travail :

- Articles L. 233-5-1, R. 231-51 à R. 231-54, R. 231-56 et suivants, R. 231-58 et suivants, R. 233-1, R. 233-42 et suivants ;
- Articles R4412-61 à R4412-65
- Décret n° 2001-97 du 1er février 2001 établissant les règles particulières de prévention des risques cancérigène, mutagènes ou toxiques pour la reproduction et modifiant le code du travail ;
- Décret n° 93-41 du 11 janvier 1993 relatif aux mesures d'organisation, aux conditions de mise en œuvre et d'utilisation applicables aux équipements de travail et moyens de protection soumis à l'Article L. 233-5-1 du code du travail et modifiant ce code (équipements de protection individuelle et vêtements de travail) ;
- Décret n° 2003-1254 du 23 décembre 2003 relatif à la prévention du risque chimique et modifiant le code du travail ;
- Loi n° 91-1414 du 31 décembre 1991 modifiant le code du travail et le code de la santé publique en vue de favoriser la prévention des risques professionnels et portant transposition de directives européennes relatives à la santé et à la sécurité du travail (Équipements de travail) ;
- Décret n° 92-1261 du 3 décembre 1992 relatif à la prévention des risques chimiques (Articles R. 231-51 à R. 231-54 du code du travail) ;
- Arrêté du 19 mars 1993 fixant, en application de l'Article R. 237-8 du code du travail, la liste des travaux dangereux pour lesquels il est établi un plan de prévention.

Code de l'environnement :

- Code de l'environnement : Articles L. 541-1 à L. 541-8

Documents techniques :

- Fiche de sécurité H2 F 13 99 Maladies Professionnelles, Plomb, OPPBTP, janvier 1999 ;
- Guide à l'usage des professionnels du bâtiment, Peintures au plomb, Aide au choix d'une technique de traitement, OPPBTP, FFB, CEBTP, Éditions OPPBTP 4e trimestre 2001 ;
- Document ED 809 interventions sur les peintures contenant du plomb, prévention des risques professionnels INRS, avril 2003 ;
- Norme AFNOR NF X 46-035 « Diagnostic plomb – Protocole de Recherche de plomb avant travaux dans les revêtements et matériaux et produits de construction ».

8 Annexes (croquis, notice d'informations, Photos)

Les unités de diagnostic recouvertes d'un revêtement présentant des dégradations sont repérées sur le croquis au moins par un identifiant unique (par exemple le numéro de mesure).

8.1 Croquis

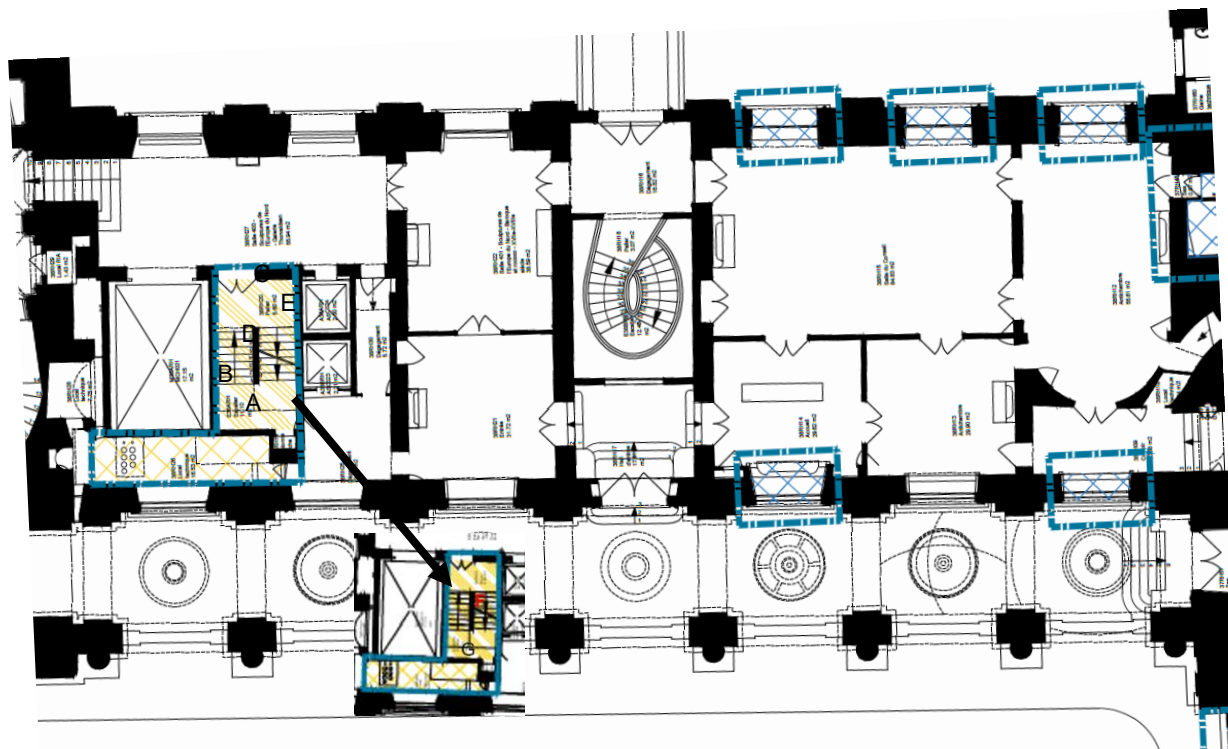
Non côté et non contractuel.

Dossier : 265468

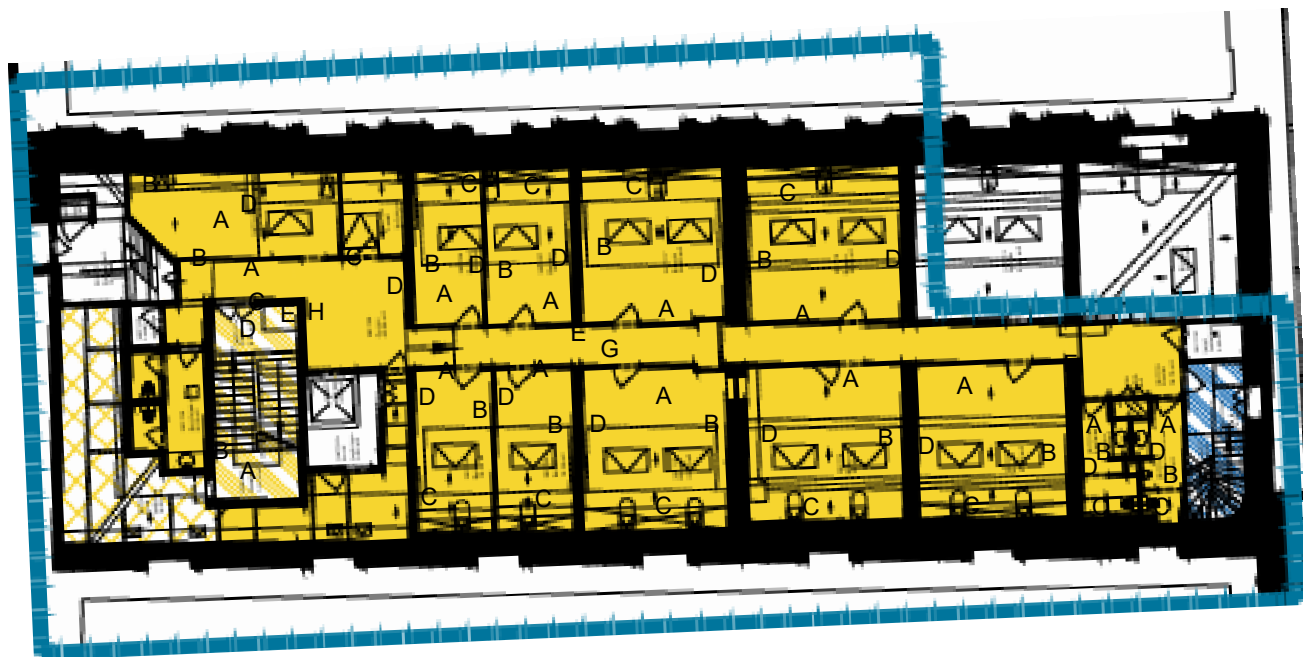
Propriétaire : Musée du Louvre

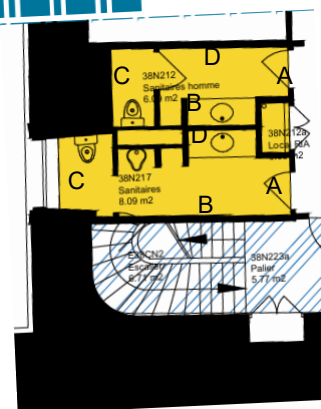
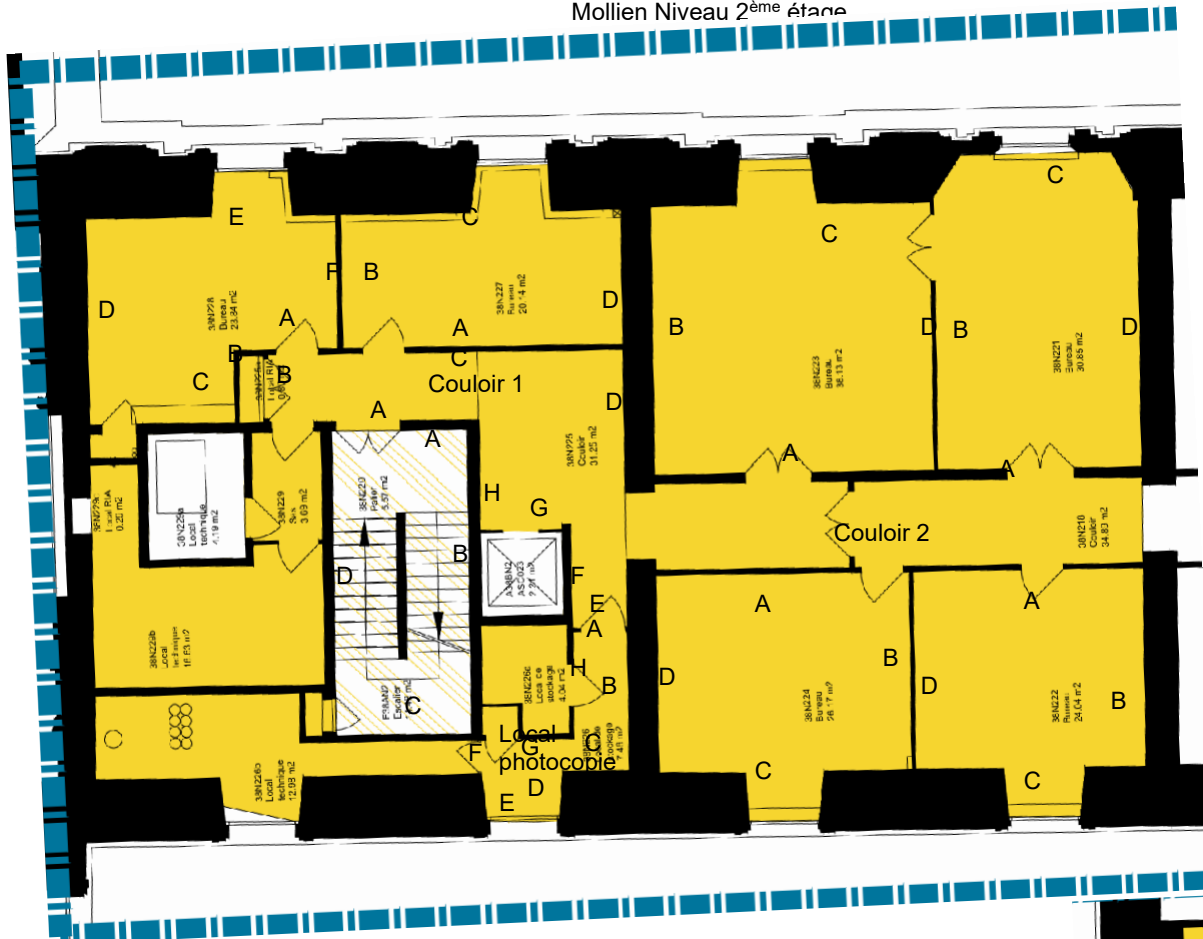
Adresse du bien : Ailes Molliens et Bord de l'eau 75001 PARIS 1ER ARRONDISSEMENT

Mollien Niveau RCB

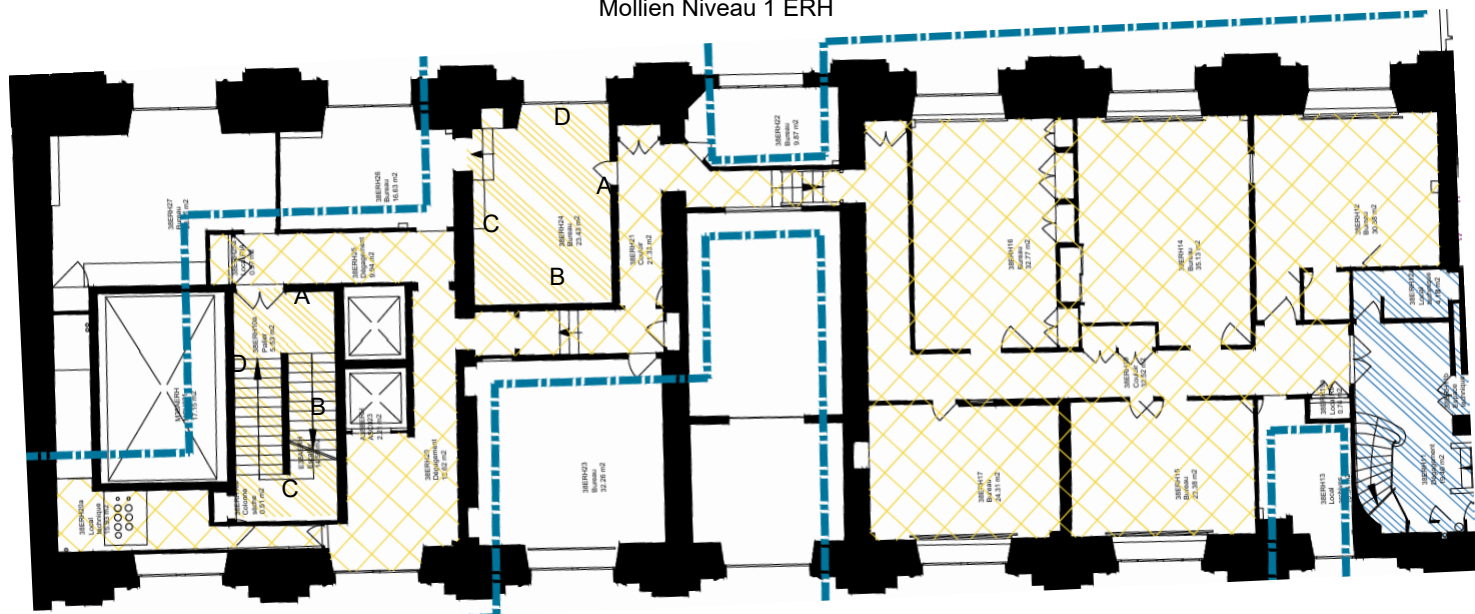


Mollien Niveau C1

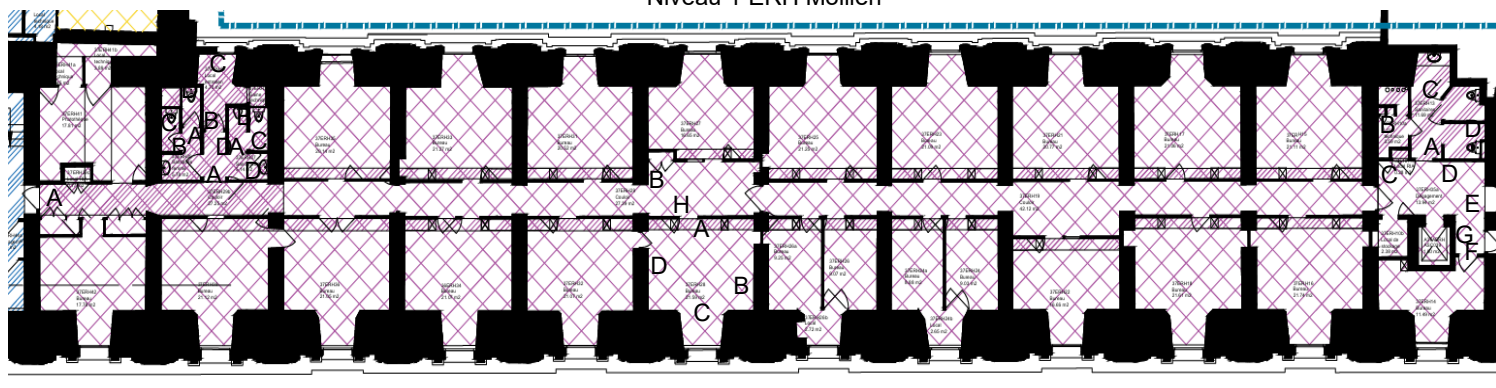




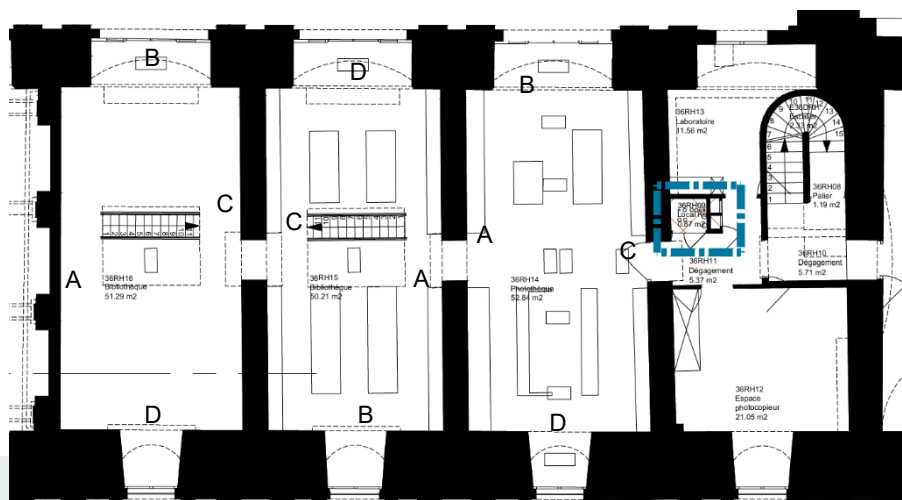
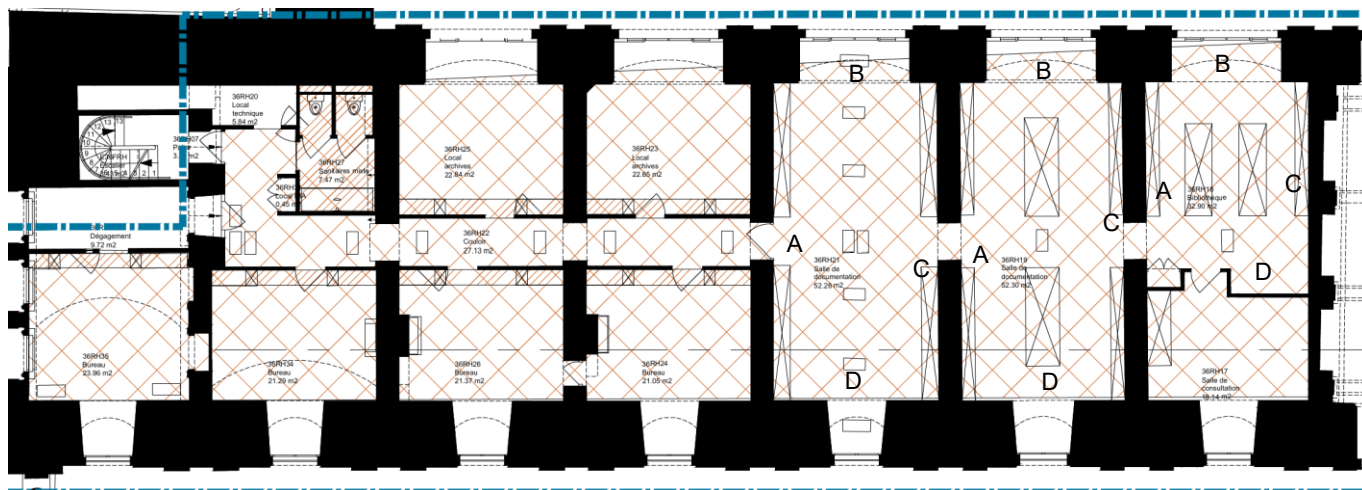
Mollien Niveau 1 ERH



Niveau 1 ERH Mollien

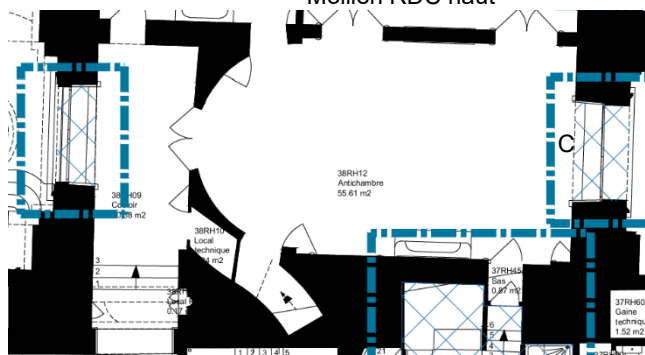


Denon 1^{er} étage ERH

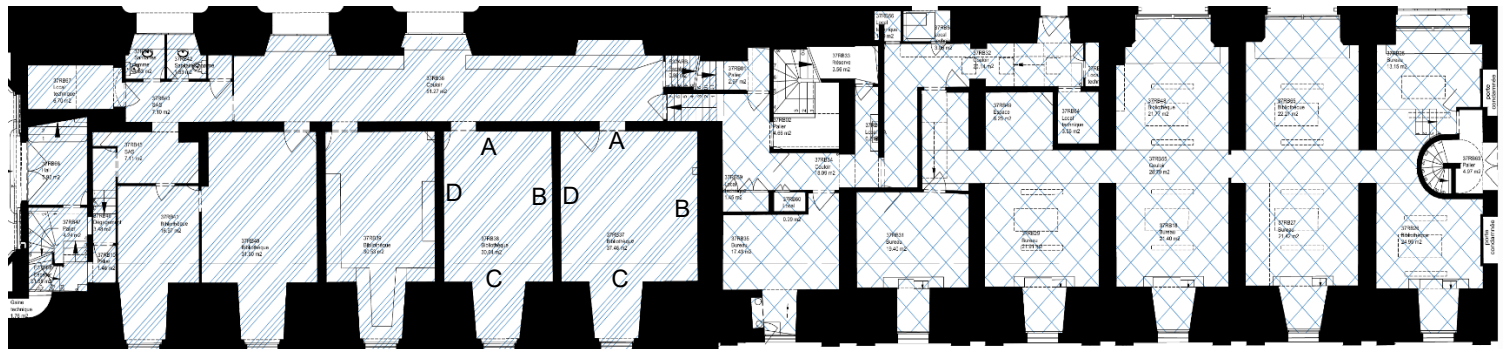
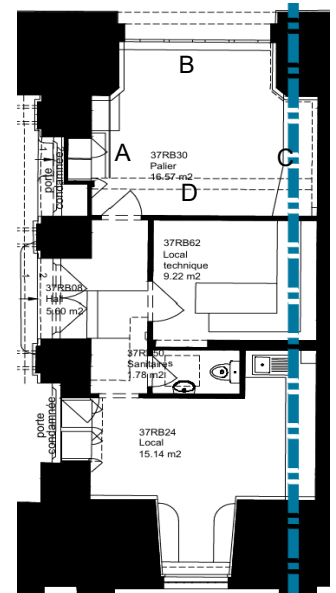
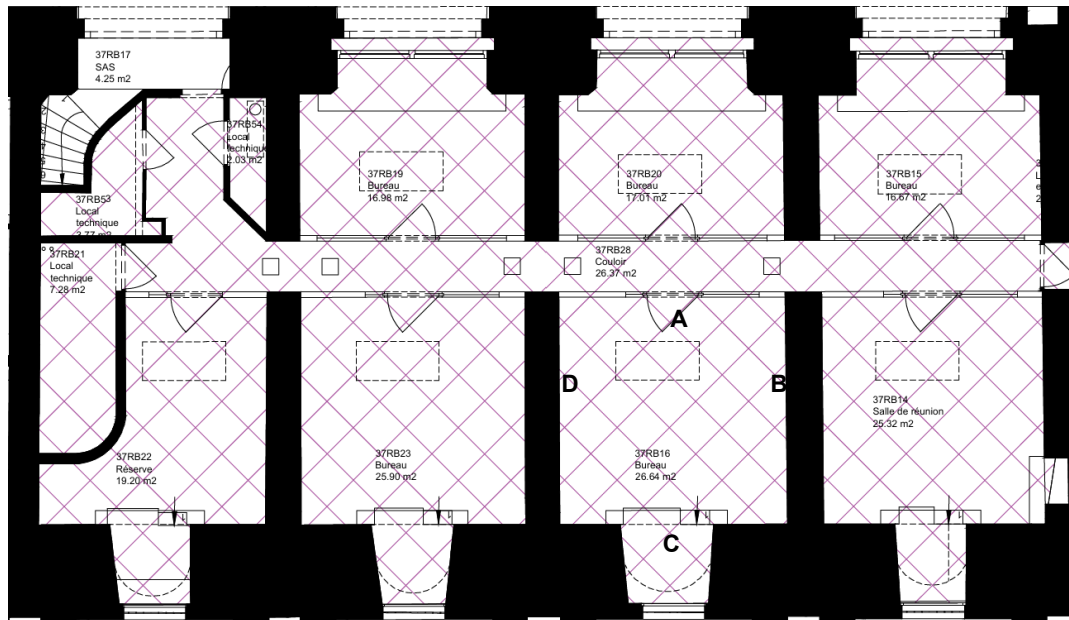


E.R.N.M.T.

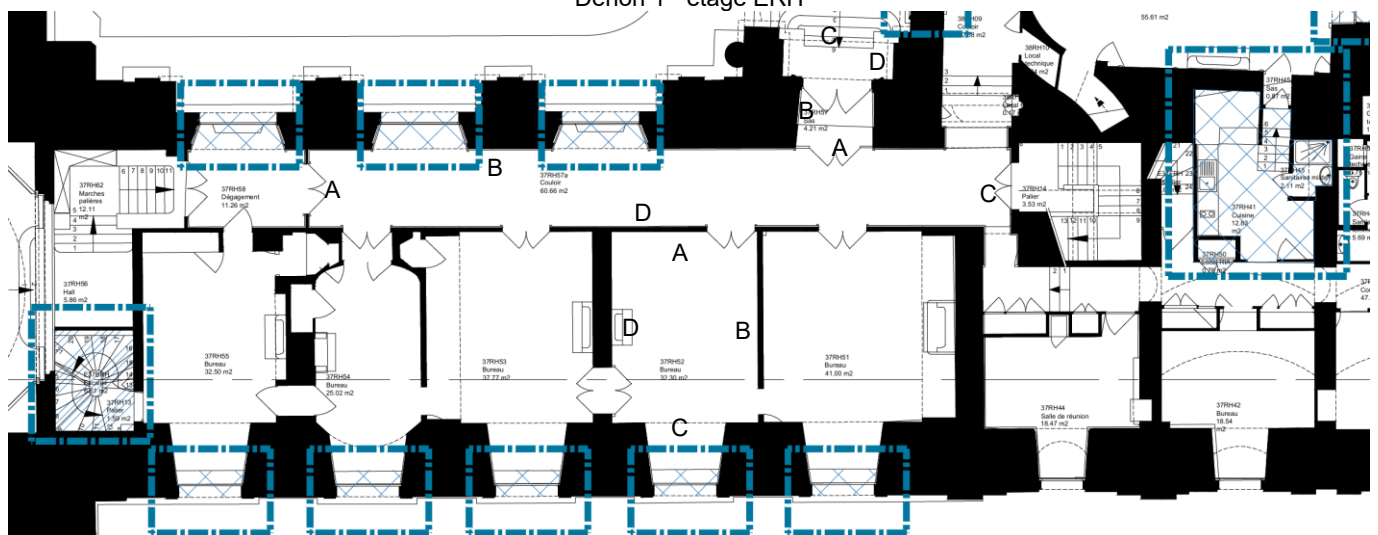
Mollien RDC haut



Denon RDC Bas



Denon 1^{er} étage ERH



Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

PROBAT DIAGNOSTIC 8, Allée du Buisson 91570 BIEVRES – Tél. : 06 68 18 33 06

Assurance : AXA N° de contrat 10592956604 au 31/12/2025 - Certification délivrée par : ICERT

Numéro de dossier : 265468 - Page 37 sur 40

Annexe : photos(s)

Les photos non exhaustives présentent des unités de diagnostics dégradées contenant du Plomb.

8.2 Attestation d'assurance



ATTESTATION

D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE Contrat n° 10592956604

Responsabilité civile Professionnelle
Diagnostic technique immobilier

Nous, soussignés, AXA FRANCE IARD S.A., Société d'Assurance dont le Siège Social est situé 313 Terrasses de l'Arche – 92727 NANTERRE Cedex, attestons que :

PROBAT DIAGNOSTIC
8 ALLÉE DU BUISSON
91570 BIEVRES
Adhérent n°026

A adhéré par l'intermédiaire de LSN Assurances, 39 rue Mistislav Rostopovitch 75815 Paris cedex 17, au contrat d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle n°10592956604,

Garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile Professionnelle de la société de Diagnostic Technique en Immobilier désignée ci-dessus dans le cadre des activités listées ci-après, sous réserve qu'elles soient réalisées par des personnes disposant des certificats de compétence en cours de validité exigés par la réglementation et des attestations de formation, d'Accréditation, d'Agrément ou sans contractual.

Le montant de la garantie Responsabilité Civile Professionnelle est fixé à :
500 000 € par sinistre et 500 000 € par année d'assurance.

LA PRESENTE ATTESTATION EST VALABLE POUR LA PERIODE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025 INCLUS SOUS RESERVE DES POSSIBILITES DE SUSPENSION OU DE RESILIATION EN COURS D'ANNEE D'ASSURANCE POUR LES CAS PREVUS PAR LE CODE DES ASSURANCES OU PAR LE CONTRAT.

LA PRESENTE ATTESTATION NE PEUT ENGAGER L'ASSUREUR AU DELA DES LIMITES, DES CLAUSES ET DES CONDITIONS DU CONTRAT AUXQUELLES ELLE SE REFERE.

Fait à NANTERRE le 12/12/2024
Pour servir et valoir ce que de droit,
POUR L'ASSUREUR :

LSN, par délégation de signature :

LSN Assurances
39 rue Mistislav Rostopovitch
75815 PARIS
RCS Paris 508 384 500 - N°ORFAS 07 330 473

AXA France IARD SA
Société anonyme enregistrée au RCS de Paris 508 384 500
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche – 92727 NANTERRE Cedex 17
Département agréé par le Code des assurances – TAA immoconstructions n° 18 14 722 057 460
Opérateurs d'assurances agréés de l'IA – art. 261-C-031 – sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

p. 1

Liste des activités garanties

Sous réserve de disposer des certificats de compétence en cours de validité exigés par la réglementation et des attestations de formation, d'Accréditation, d'Agrément ou sans contractual. (C = certification de compétence / F = attestation de formation / AC = accréditation / A = Agrément).

CATEGORIE 1 couvrant les activités couramment exercées par les diagnostiqueurs immobiliers.

- Diagnostic de performance énergétique (DPE) (DPE sans mention), C
- Diagnostic de performance énergétique des maisons individuelles (DPE sans mention), C
- Constat de risque d'exposition au plomb (CRP) (plomb sans mention), C
- Etat mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante (amiante sans mention), C
- Contrôle périodique de l'amiante (amiante sans mention), C
- Dossier technique amiante (amiante sans mention), C
- Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment, C
- Etat parasitaire, insectes xylophages et champignons lignivores dont Mérule, C, termites et F termites ou F insectes xylophages et champignons lignivores pour les non certifiés Termites.
- Diagnostic Mérule F (car non pris en compte dans la certification Termites)
- L'état de l'installation intérieure de gaz, C
- L'état de l'installation intérieure d'électricité, C
- L'état d'installation d'assainissement non collectif, F
- Assainissement collectif, F
- L'état des risques et des pollutions (ERP), F
- L'état des risques réglementés pour l'information des acquéreurs et des locataires (ERRAI), F
- L'information sur la présence d'un risque de mérule, C
- Certificats de surface – Bien à la vente (par Carrez), F
- Certificats de surface – Bien à la location (Loi Boutin), F
- Vérifications de conformité de la sécurité des piscines, C
- Document Unique d'évaluation des risques pour syndics de copropriété, C
- Diagnostic humidité, C
- Etats des lieux locatifs (des parties privatives), C
- Assistance à la livraison de biens neufs, C
- Activité de vente et/ou installation des détecteurs d'incendie autonomes de fumée (DAAF) sans travaux d'électricité et sans maintenance, C
- Certificat de logements désests, Normes d'habitabilité (notamment dans le cadre des dispositifs spéciaux de type de Relais, Scellier, Prêts conventionnés – prêts à taux zéro – F
- Délivrance de l'attestation de prise en compte de la RT 2012, C (DPE sans mention)
- DPE en vue de l'obtention d'un Prêt à taux zéro (DPE sans mention), C
- Vérification de l'installation électrique du logement dans le cadre du télétravail, C
- Le carnet d'information du logement (CIL), C
- Les Plans et Croquis de l'Avant-Projet Sommaire (APS), à l'exception de toute activité de conception et de réalisation de travaux, C
- L'état des armées pris au titre de la police de la sécurité et de la salubrité des immeubles, locaux et installations (titre Ier du livre V du CCH), C
- Certificat attestant la conformité de l'appareil de chauffage au bois aux règles d'installation et d'émission fixées par le représentant de l'Etat dans le département, C
- Mesurage de la surface au sol des locaux tertiaires, F
- Audit énergétique, C

AXA France IARD SA
Société anonyme au capital de 214 799 000 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche – 92727 NANTERRE Cedex 17
Département agréé par le Code des assurances – TAA immoconstructions n° 18 14 722 057 460
Opérateurs d'assurances agréés de l'IA – art. 261-C-031 – sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

p. 2

CATEGORIE 2 couvrant les activités suivantes EN SUS des activités de la catégorie 1

- Audit énergétique pour copropriété, F
 - Diagnostic de performance énergétique (DPE) (DPE avec mention), C
 - DPE projeté pour les Maisons Individuelles (sans mention)
 - DPE projeté pour les Immeubles collectifs (avec mention)
 - Diagnostic de risque d'intoxication au plomb dans les peintures (DRIPP) (plomb avec mention), C
 - Constat après travaux Plomb, C (sans mention)
 - Diagnostic de mesures superficielles des poussières de plomb, C (sans mention)
 - Recherche de plomb avant travaux, avant démolition (CRP avec ou sans mention), C
 - Diagnostic du plomb dans l'eau, C
 - Contrôle périodique de l'amiante (amiante avec mention), C
 - Constat visuel amiante de première et seconde restitution après travaux, C (amiante avec mention), C
 - Dossier technique amiante (amiante avec mention), C
 - Diagnostic amiante avant démolition, C (avec mention)
 - Diagnostic amiante avant travaux (RAAT), F S54 et quantification du volume de matériaux et produits contenant de l'amiante, F
 - Bilans thermiques : par infrarouge et/ou thermographie infrarouge, C
 - Réalisation de tests d'infrarouge et/ou thermographie infrarouge selon le cahier des charges RT 2012, F
 - Legionelles sauf exclusions ci-après, C
 - Diagnostic accessibilité handicapé dans les établissements recevant du public, (ERP, IOP, V), F
 - Diagnostic radon, F
 - Dépistage radon, A (Autorité de Sécurité Nucléaire)
 - Calcul des millénas de copropriété et état descriptif de division, F
 - Diagnostic Technique Global (DTG), F BAC43 dans le domaine Technique du Bâtiment ou VAE équivalente, sous les réserves suivantes :
 - L'adhérent exerce le diagnostic technique global tel que prévu par l'article L. 731-2 du code de la construction et de l'habitation,
 - L'adhérent dispose des compétences prévues par le décret 2016-1985 du 28 décembre 2016,
 - Dont l'activité ne peut en aucun cas être assimilable à une mission de maîtrise d'œuvre.
 - Projet de Plan Pluriannuel des Travaux du Bâtiment, F BAC43 dans le domaine Technique du Bâtiment ou VAE équivalente.
- Cette activité ne peut en aucun cas être assimilable à une mission de maîtrise d'œuvre.
Dans le cas contraire, aucune garantie ne sera accordée.

AXA France IARD SA
Société anonyme enregistrée au RCS de Paris 508 384 500
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche – 92727 NANTERRE Cedex 17
Département agréé par le Code des assurances – TAA immoconstructions n° 18 14 722 057 460
Opérateurs d'assurances agréés de l'IA – art. 261-C-031 – sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

p. 3

CATEGORIE 3 couvrant les activités suivantes EN SUS des activités des catégories 1 et 2

- Diagnostic de la qualité de l'air intérieur dans les locaux d'habitation ou recevant du public :
 - Voie 1: AC (COFFRAC)
 - Voie 2: F
- Diagnostic amiante sur enrobés, Hydrocarbure Aromatique Polycyclique (HAP), C avec mention ou F S54 pour les certifiés sans mention,
- Diagnostic portant sur la gestion des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments (certification Amiante avec mention + attestation de formation Diagnostic des déchets PENIC)
- Diagnostic déchets de chantier (article R111-43 à R111-49 du CC-1), F
- Diagnostic Technique SKI, F BAC43 dans le domaine Technique du Bâtiment ou VAE équivalente
- Diagnostic des joints, F
- Évaluation in situ en valeur venale et en valeur locative, F
- Diagnostic acoustique, F
- Document d'information du Plan d'exposition au Bruit des Aérodromes de PEB,
- Etat des nuisances sonores aériennes (ENSA), C
- Formation, Auditeur dans le cadre des activités garanties dans le présent contrat,
- Prélèvement d'air pour mesure d'empoussièrement, en fibres d'amiante dans les immeubles bâtis et prélèvement d'air pour mesure des niveaux d'empoussièrement de fibre d'amiante au poste de travail : AC4F
 - Les mesures d'empoussièrement en fibres d'amiante dans les immeubles bâtis (L48 REF 26 partie stratégie d'échantillonnage et prélèvements),
 - Les mesures d'empoussièrement en fibres d'amiante au poste de travail (L48 REF 26 partie stratégie d'échantillonnage et prélèvements).
- Radon hors réglementation, F
- Diagnostic de mise en sécurité des ascenseurs hors préconisation de travaux,
- Coordonnateur SPI, F
- Diagnostic de respirerie arrière sur navires battant pavillons français, AC
- Etude thermique RT 2012 et RE 2020, F
- Etat des installations intérieures d'électricité dans les établissements qui mettent en œuvre des équipements électriques (sécurité au travail), AC
- Expertise technique en matière d'assurance pour le compte des assurés et des assureurs,
- Diagnostic en contrôle technique immobilier,
- Missions de vérifications et de mesures des systèmes de ventilation mécanique dans les bâtiments résidentiels dans le cadre de la RE 2020 et ses labels Associés, certificat de qualification délivré par QUALIBAT dans le cadre de la Norme 8741

AXA France IARD SA
Société anonyme au capital de 214 799 000 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche – 92727 NANTERRE Cedex 17
Département agréé par le Code des assurances – TAA immoconstructions n° 18 14 722 057 460
Opérateurs d'assurances agréés de l'IA – art. 261-C-031 – sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

p. 4

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

PROBAT DIAGNOSTIC 8, Allée du Buisson 91570 BIEVRES – Tél. : 06 68 18 33 06

Assurance : AXA N° de contrat 10592956604 au 31/12/2025 - Certification délivrée par : ICERT

Numéro de dossier : 265468 - Page 39 sur 40



Certificat de compétences Diagnosticneur Immobilier



Certificat diagnostiqueur immobilier numérique

N° CPDI0110 Version 018

Je soussigné, Pierre-François TRILLAT, Responsable activités certifications d'I.Cert, atteste que :

Monsieur PALLISER Jean-Louis

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert en vigueur (CPE DI DR 06), dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante avec mention	Amiante Avec Mention (1) Date d'effet : 11/07/2022 - Date d'expiration : 10/07/2029
Amiante sans mention	Amiante Sans Mention (1) Date d'effet : 11/07/2022 - Date d'expiration : 10/07/2029
Audit Energétique	Audit Energétique (2) Date d'effet : 28/03/2025 - Date d'expiration : 16/06/2030
DPE individuel	Diagnostic de performance énergétique sans mention : DPE individuel (3) Date d'effet : 17/06/2023 - Date d'expiration : 16/06/2030
Electricité	Etat de l'installation intérieure électrique (1) Date d'effet : 02/11/2023 - Date d'expiration : 01/11/2030
Gaz	Etat de l'installation intérieure gaz (1) Date d'effet : 23/06/2023 - Date d'expiration : 22/06/2030
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb (1) Date d'effet : 17/06/2023 - Date d'expiration : 16/06/2030
Termites	Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment - France métropolitaine (1) Date d'effet : 17/06/2023 - Date d'expiration : 16/06/2030

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.

Ce certificat n'implique qu'une présomption de certification. Sa validité peut être vérifiée en scannant le QR code ou à l'adresse suivante : <https://diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr/>

Valide à partir du 31/03/2026.

Pierre-François TRILLAT
Responsable activités certifications d'I.Cert

(1) Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termites, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification
(2) Décret no 2023-1219 du 20 décembre 2023 définissant le référentiel de compétences et les modalités de contrôle de ces compétences pour les diagnostiqueurs immobiliers en vue de la réalisation de l'audit énergétique mentionné à l'article L. 126-28-1 du code de la construction et de l'habitation
(3) Arrêté du 20 juillet 2023 modifiant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans le domaine du diagnostic de performance énergétique, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification et modifiant l'arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification



Certification de personnes
Diagnosticneur
Portée disponible sur www.icert.fr

I.Cert – Immeuble Pentagone 2 – 6 rue d'Ouessant
35760 Saint-Grégoire



CPE DI FR 11 rev23